

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, United States, and Union Postale.

Directeur: HENRI BOURASSA



Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 9109

FAIS CE QUE DOIS!

Les incendies de forêt et le reboisement

Le printemps a été parcimonieux de beaux jours. Ceux que nous venons d'avoir s'endeuillent d'incendies de forêt. Nous recommandons de payer tribut à l'un des deux fléaux qui ravagent nos réserves forestières.

Harcelé par la presse et le public, le gouvernement s'est dé-cidé à l'action. Au cours de la dernière session parlementaire, M. Mercier a fait adopter des amendements rigoureux, relativement aux bois et forêts, amendements rédigés afin de protéger notre peuplement forestier contre les incendies et de pourvoir à son reboisement.

Les colons se plaignent de la loi. L'un d'eux, de la région de la Métapédia, nous écrit qu'elle rendra la colonisation impossible. Elle n'atteint pas, dit-il, le colon de mauvaise foi, car il ne fait pas de feu, parce qu'il a pour principe, comme le marchand de bois, de piller le plus vite possible.

La lettre de la loi est rigoureuse; mais tout dépend de l'esprit dans lequel on l'applique. L'enquête faite par l'Association pour la protection des forêts et leur administration, qui doit sans doute traiter les colons sans aménité, prétend établir (Annuaire statistique de la P. de Q., p. 317) que, sur 947 incendies qui ont détruit 65,184 acres de bois marchand et un total de 214,120 acres de bois marchand ou non-marchand, 370 incendies, soit sensiblement plus du tiers, ont été causés par les colons; la locomotive, autre grande destructrice, n'en avait causé que 211 et 211 aussi restent de cause inconnue.

Ces chiffres sembleraient justifier la rigueur du ministère. d'autant plus que la protection contre les incendies n'est pas au seul bénéfice du marchand de bois, mais du colon lui-même. Nous ne prétendons pas disposer ici des griefs des colons; ce serait juger dans une matière où nous ne nous entendons guère. Nous citons simplement des pièces officielles.

Au reste, les rigueurs du ministère ne vont pas au seul colon; elles atteignent aussi les sports, comme les colons désignent les chasseurs, et tous ceux qui s'aventurent en forêt. L'article 1647 (a) permet au lieutenant-gouverneur en conseil d'exiger de toute personne voulant pénétrer et circuler dans les forêts, entre le 1er avril et le 15 novembre, qu'elle se munisse au préalable d'un permis, lequel, désigné sous le nom de permis de circulation, peut-être obtenu sans frais du garde-feu de la localité ou de toute autre personne autorisée.

Les porteurs du permis de chasse ou de pêche ou les prospecteurs de mines échappent à cette formalité, mais ils sont tenus, lorsqu'un garde-feu les en requiert, de lui montrer leur permis et de le renseigner sur leurs allées et venues.

Le ministre peut même désigner les endroits où les campeurs devront dresser leur tente et exiger toutes autres mesures propres à diminuer les dangers d'incendie.

L'amende n'est pas omise là non plus; car sans elle, la loi resterait inopérante; cette pénalité est de dix dollars pour la première infraction et de cent dollars pour la seconde, avec prison à l'appui, d'au moins dix jours, à défaut d'amende, dans le premier cas, et de trente jours, pour la même cause, dans le second cas.

La dernière partie de la loi traite enfin du reboisement. Dans le rapport auquel, plus haut, on fait allusion, M. Piché prévoit que le reboisement doit se développer rapidement, maintenant que l'on prend toutes les précautions pour enrayer les incendies. Il est évident, en effet, que la sylviculture est fonction de la protection contre les incendies. Il faudrait un courage aveugle pour planter des arbres, quand on les sait exposés, par la négligence du premier venu, à brûler dès qu'ils commencent à prendre de la taille.

La nouvelle loi s'inspire, croyons-nous, d'un rapport fait au congrès des Etats-Unis, — American Timber Depletion and The Answer, — en 1921. On y recommande instamment la création de réserves forestières d'Etat et municipales.

Le gouvernement provincial inaugure le régime des primes pour le reboisement. Quiconque aura planté mille arbres, dans un terrain impropre à la culture, pourra bénéficier de la prime qu'il plaira au lieutenant-gouverneur de fixer (cette loi, comme toutes les autres, accroit le pouvoir discrétionnaire du cabinet), pourvu que la plantation ait été tenue en bon état pendant une durée d'au moins cinq ans.

Le lieutenant-gouverneur en conseil a autorité de faire des règlements pour l'encouragement à donner sous formes de primes en argent ou de subsides en terre pour les reboisements; de déterminer le nombre d'années durant lesquelles les plantations ainsi primées doivent être conservées avant d'y faire les coupes finales; de fixer les conditions à remplir par les personnes réclamant ces primes, de fixer l'évaluation municipale des terrains reboisés et des plantations primées.

Enfin, le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser des corps publics et des municipalités à acquérir des terrains pour en former des forêts particulières ou urbaines et à y exécuter des travaux de reboisement, pourvu que les propriétés ainsi requises soient aménagées pour en assurer la conservation.

On aurait tort d'attendre de cette loi l'extinction définitive des feux de forêts et le lancement du reboisement sur une grande échelle; mais c'est un mouvement dans la bonne direction. Les municipalités feraient bien surtout de profiter de la loi. Quels avantages n'en peuvent-elles pas retirer? Un bon nombre sont dépourvues, chauves, sans le moindre endroit où l'on puisse trouver un peu d'ombre et de frais.

Nous avons trop reproché au gouvernement sa négligence et son apathie, sa lenteur à encourager le reboisement et sa faiblesse à ne pas enrayer les causes des incendies de forêts pour ne le point féliciter d'avoir créé cet instrument de protection.

Louis DUPIRE.

Contre le suffrage féminin

AUTRES PROTESTATIONS FÉMININES

L'expérience fédérale n'a décidément point incité les femmes chez nous à réclamer l'extension du

suffrage féminin. Chaque jour nous apporte là-dessus quelques témoignages nouveaux. L'un des plus intéressants est bien celui de la Fédération des femmes canadiennes-françaises de la région d'Ottawa qui, à l'unanimité, lors de sa dernière assemblée annuelle, s'est prononcée, en principe, contre le suf-

frage féminin. La motion proposée par Mme J.-U. Archambault, femme d'un ancien maire de Hull, était appuyée par Mme J.-A. Pinard, d'Ottawa, dont le mari est député à l'Assemblée législative de Toronto.

"Qu'une résolution de cette nature, dit notre confrère le Droit, soit acceptée à l'unanimité quelques mois seulement après les élections fédérales, par des femmes dont la majorité a le droit de vote au fédéral et au provincial, est assez extraordinaire; elle n'en a que plus de valeur et de signification.

"En effet, cette résolution n'est pas seulement une déclaration de principes; elle est le fruit de l'expérience. Ces femmes, qui représentent l'élite féminine canadienne-française d'Ottawa et de Hull, ont constaté elles-mêmes combien l'exercice du droit de vote était peu compatible avec leurs devoirs d'épouse, de mère et même de patronne ou de zélatrice d'oeuvres, combien les luttes politiques, aigres et acerbes, choquaient leur délicatesse et leur sensibilité.

"Tout ce qu'on a pu écrire en faveur de l'entrée des femmes dans la politique n'a qu'une encre de succès; la frêle réalité a vite abattu ces utopies, flatteuses quelquefois pour la femme, mais désastreuses pour la société."

La résolution d'Ottawa est assez longuement motivée. Nous y relevons ceci, après les motifs d'ordre familial:

"(e) Et parce que la société, comme la famille, réclame de la femme tout son temps pour veiller à l'éducation et au salut de ses enfants et pour faire aussi dans ses moments de loisirs des œuvres patriotiques, charitables et philanthropiques, tel quel un feu est allumé ou commence (origine, dans le texte) à moins que ce propriétaire ou cet occupant ne puisse établir à la satisfaction du tribunal, que ce feu n'a été allumé ni par lui ni par une personne à son emploi ou sous sa direction.

C'est un point de vue qui devrait particulièrement intéresser les femmes qui s'occupent d'oeuvres, que la politique risquerait de diviser et de priver d'une partie au moins de leurs collaboratrices.

Nous pourrions multiplier ces textes; car, nous avons sous les yeux des pétitions féminines de rédactions différentes adressées au gouvernement de Québec.

Les pétitionnaires du comté de Saint-Hyacinthe allèguent, par exemple, au milieu de nombre d'autres raisons, "que le vote des femmes ne serait d'aucune utilité pour le bien public, à moins que la femme ne vote contre son mari, le frère contre la sœur ou la fille contre son père, ce qui semblerait inévitablement la discorde au sein des familles..."

Les pétitionnaires de Chicoutimi déclarent que "l'intrusion de la femme dans la politique ne peut que nuire à l'accomplissement de ce rôle (le rôle qui lui est départi par la nature et nos plus hautes traditions) et, sans compensation appréciable, diminuer son prestige de reine du foyer et le respect qu'il lui vaut."

Celles de Saint-Eloi de Témiscouata — nous ne détachons toujours des pétitions qu'un bref passage — "croient que leur situation actuelle leur permet d'exercer sur les moeurs publiques, par l'éducation et l'action pénétrante du foyer, une influence beaucoup plus marquée qu'elles ne pourraient le faire dans les discussions publiques..."

Que les femmes continuent, selon les circonstances, de faire connaître leur sentiment sur ce point, et nous serons bientôt débarrassés du projet.

O. H.

Bloc-notes

Elections ?

On parle derechef d'élections générales, dans notre province, à très brève échéance. Aussi, en dépit du courroux, ce matin, de quelques journalistes qui suivent le Soleil ont-ils trouvé quelque intérêt à ce titre, dans sa page de rédaction: Qu'on nous réserve d'une élection. De très rares se sont dit, devant cette déclaration catégorique: "Tiens, le Soleil ne veut pas d'élections provinciales. S'il n'en veut pas, c'est que le ministère n'en veut pas, car le Soleil ne veut que ce que veut le ministère et n'exprime aucun vœu sans être certain d'avance que cela ne blessa pas le gouvernement". D'autres, plus sceptiques, ont compris que l'article du Soleil devait porter sur d'autres élections. C'est bien cela, il s'agit d'élections fédérales. A cette époque-ci, elles seraient "un malheur pour le pays", dit le Soleil. Serait-ce mieux pour la province si nous avions des élections provinciales générales cette année? Il n'y a pas de doute que cela serait à l'avantage du parti qui gouverne à Québec. Mais l'intérêt public et l'intérêt du parti ne coïncident pas toujours. Quel qu'il en soit, si le cabinet provincial a décidé les élections, il les fera même s'il existe les meilleures raisons du monde de reporter à l'expiration du terme normal de l'assemblée législative présente l'appel au peuple. Le parti d'abord, l'intérêt public ensuite.

Ce caucus

Il y aura nouveau caucus libéral aujourd'hui, à Ottawa, en marge des crédits de la milice qu'un petit groupe de députés de notre province veulent réduire. A ce qu'on dit, les récalcitrants sont moins nombreux, depuis le caucus de mercredi. Il reste à voir quelle attitude le bloc libéral de notre province tiendra sur ce sujet, à compter de l'assemblée secrète d'aujourd'hui. Ceux qui veulent absolument bais-

ser nos dépenses militaires et navales font bien de s'en tenir à leur idée. Qu'ils persistent et ils auront l'approbation de tous les électeurs québécois, même si cela embarrassa un tant soit peu des chefs disposés aux compromis avec le militarisme.

La raison

L'Événement d'hier estime qu'on a eu tort, en certains milieux, de protester contre le transfert de Rimouski à Québec du prisonnier Blouin, récemment condamné à être pendu le 2 juin prochain. C'est un homme dangereux, dit ce journal, et le ministère a sagement agi en le faisant transporter à Québec, sous bonne garde. Mais, hier, on a annoncé que le prisonnier Blouin vient d'être renvoyé à Rimouski. Le Progrès du Golfe, de cette ville, qui avait protesté contre ce transfert soudain, a donc gagné son point. Dans toute cette affaire, le département du procureur général a gardé un mutisme étonnant. Ou il avait d'excellentes raisons de transférer Blouin de Rimouski à Québec, ou il n'en avait que de mauvaises. S'il en avait de bonnes, il a tout intérêt à les faire connaître du public. A garder le silence, il autorise toutes sortes de suppositions. Il y a bien une explication plausible à ce voyage de Blouin de Rimouski à Québec, comme à son retour à la prison de Rimouski: la mise sous observation d'aliénistes, à Québec, du détenu Blouin, en vue de la possibilité d'une commutation de sentence.

Est-ce cela qui aurait motivé ce transfert soudain du prisonnier? Le Progrès du Golfe a écrit, lui, il y a quelque temps, que ce transfert se fit parce que les autorités se refusaient à payer plus d'une piastre par jour aux gardes de Blouin, à Rimouski. Alors, les autorités se seraient ravisées? Il ne serait pas du tout mauvais qu'on apprit enfin à quoi s'en tenir.

Smuts

Le premier ministre Smuts de l'Afrique-Sud estime que si la Grande-Bretagne ne gagne pas ce qu'elle veut, à Gênes, et si Lloyd George n'y a pas raison de Poincaré et de Tchitchérine, c'en est fait de la paix mondiale. L'univers s'en va à l'abîme. M. Smuts ne paraît pas s'apercevoir que Lloyd George est plus prêt de Tchitchérine qu'il l'est de la France à ce qu'on peut lire entre les lignes des dépêches pourtant fort partiales envers les intérêts anglais, et que si la conférence ne marche pas, ce n'est pas tant parce que Lloyd George ne s'accorde pas avec Tchitchérine que parce que M. Poincaré et les Russes ne s'entendent pas du tout. En fait, l'Angleterre et la Russie s'accordent sur maints points, mais la France et l'Angleterre ne s'entendent pas quant à la Russie et à l'Allemagne. Entre Paris d'un côté, Berlin et Pétersbourg de l'autre, Londres favorise ces deux-ci au détriment de celui-là. La faute en est-elle plus à Paris qu'à Berlin et à Pétersbourg? C'est que M. Smuts essaie de faire croire aux gens; et cela fait partie du plan de propagande antifrancaise de Lloyd George.

Embarras

En marge de la campagne électorale, en 1917, de D. D. McKenzie, qui fut plus tard chef intérimaire de l'opposition fédérale, de la mort de M. Laurier à l'élection de M. King, un journal raconte une bonne histoire de truc électoral. Il y a dans le comté de M. McKenzie, au Cap Breton, toute une population d'électeurs écossais d'origine highlander. En 1917, comme les unionistes voulaient battre M. McKenzie, qui avait résisté à leurs avances, ils envoyèrent dans le comté un pasteur de Winnipeg bien connu, M. Gordon, qui a écrit sous le nom de Ralph Connor des romans de l'Ouest canadien. On pensait que son oratoire lui aideraient à décrocher la masse des électeurs de M. McKenzie. Mais on avait compté sans celui-ci. A une assemblée où M. Gordon prônerait contre l'élection de M. McKenzie, celui-ci, averti, se présenta avec quelques amis, en plein milieu du discours de M. Gordon. Par courtoisie, celui-ci dut arrêter quelques minutes. Elles se prolongèrent, M. McKenzie serrant la main à tous ses électeurs, à la main s'informant de leur santé, de leurs affaires, et le reste. Finalement, on convint que M. Gordon continuerait son discours, que M. McKenzie parlerait ensuite vingt minutes et que M. Gordon répliquerait. M. Gordon finit sa harangue, mais l'entrée inopinée de M. McKenzie l'avait dérangé et il recouvrit difficilement son équilibre. Sa fin de discours fut vague et inconsciente. M. McKenzie lui succéda, sourit, interpella son auditoire dans une langue inconnue de M. Gordon, qui n'y entendait goutte. M. McKenzie, tout simplement, parlait gaélique, à des Highlanders dont c'est la langue maternelle. Vingt minutes durant, M. Gordon ne comprit rien de rien, M. McKenzie s'en tenant toujours au gaélique. Il dit, naturellement, tout ce qu'il voulait de M. Gordon, qui n'en sachant rien, se trouva fort mal à l'aise. Vint la réplique de M. Gordon. Elle fut du dernier plat, — car il ignorait ce qu'avait pu dire M. McKenzie. Celui-ci lui sera poliment la main et s'en fut, — au grand amusement de l'auditoire, devant la mine stupéfaite du pasteur-électeur. M. McKenzie gagna son élection et M. Gordon sut s'en consoler en pestant contre le gaélique. Comme quoi on fait bien de s'informer, en temps d'élection, des avantages linguistiques de son adversaire!

G. P.

La session d'Ottawa

Une séance excitante

Le ministère King n'a qu'une majorité de 17 de majorité, sur une question importante — Les deux oppositions n'ont pas voulu le renverser — Encore le sujet des taux de transport.

Ottawa, 4. — Les deux séances d'aujourd'hui ont été des plus excitantes qui ont eu lieu depuis le commencement de la session. M. Kennedy propose, en effet, dès le début, une résolution chargée d'étudier la question des taux de transport; et tout de suite au commencement, il devient évident que les progressistes et les conservateurs vont s'unir contre les libéraux. A mesure que le temps passe, l'alliance devient de plus en plus évidente et déclarée, les passes d'armes se multiplient entre les deux adversaires. M. Meighen, M. King et M. Crerar font chacun deux discours, et l'excitation règne à son plus haut degré. Dans la soirée, les conservateurs introduisent un amendement qui n'a l'appui ni des progressistes, ni des libéraux et la situation reste incertaine et inquiétante, au milieu de tous les discours proflixes, jusqu'à minuit, heure à laquelle la vote est pris. Mais on sent un peu tout le temps que les deux oppositions ne veulent pas mettre le gouvernement en minorité; et c'est pourquoi le gouvernement obtient sur sa résolution une majorité de 17 voix, la coalition ne réunissant que 92 voix alors que les libéraux réunis en masse alignent 109 députés à leurs sièges. Huit progressistes étaient absents, quatre conservateurs avaient pairé tandis que d'autres n'étaient pas en Chambre et trois progressistes indépendants appuyaient le gouvernement. Le vote sur l'amendement conservateur présenté par M. Drayton fut moins heureux; M. Drayton fut battu par une majorité de 132 voix, les progressistes et les libéraux ralliant leurs forces contre les 35 députés de M. Meighen présents en Chambre.

L'AVIS DE M. CRERAR

M. Crerar attaque la résolution des libéraux, mais pour une raison différente. Lui et les progressistes ne veulent pas d'informations supplémentaires, car ils connaissent bien la question et savent ce qu'ils désirent. Ils favorisent le retour tout simple à l'entente de Nid-du-Corbeau. Les compagnies dans le temps ont signé un contrat qui doit être observé. Le Pacifique, particulièrement, n'a reçu à cette époque certains dons du gouvernement, qu'à la seule condition d'accorder des taux préférentiels sur le blé et sur le bétail. Ces taux ont été suspendus pendant la guerre, mais ils font partie de l'entente de la Passe du Nid-du-Corbeau, et comme tous ils doivent être remis en vigueur aussitôt que les circonstances normales ont disparu. M. Crerar ne veut pas d'un comité qui renverra à plus tard toutes les décisions.

Ces arguments des progressistes M. A.-K. Maclean, député d'Halifax, et quelques autres libéraux, et même des conservateurs les battent en brèche. Les temps ont changé, disent-ils depuis 1897, date de l'entente de la Passe-du-nid-de-Corbeau, et les conditions sont si différentes qu'on ne peut revenir sans danger à la situation ancienne. Le Pacifique, disent-ils, souffrirait des conséquences désastreuses, tandis que les voies nationales verraient augmenter leurs déficits; car les taux qui reviendraient en vigueur sont beaucoup moins élevés que les taux actuels. Et si nos déficits ferroviaires augmentent, c'est le peuple canadien qui paiera en taxes ce qu'il payait autrefois en taxes de transport, de sorte qu'il ne serait pas dans une meilleure position qu'aujourd'hui. Or c'est un point très faible de l'attitude que les progressistes ont voulu prendre. Ils ont manifesté, pour la première fois en Chambre aujourd'hui, un esprit très sectionnel et qui s'éloignait sensiblement de l'esprit de justice.

LES TAUX DE TRANSPORT

La question n'était pas sans importance. La question des taux de transport occupe actuellement tout le monde commercial canadien et elle doit occuper aussi tous ceux qui s'intéressent à l'unité nationale du Canada. Le gouvernement libéral selon les déclarations de M. Kennedy, ministre des chemins de fer et de M. King, premier ministre, est disposé à réduire ces taux, dans l'intérêt du commerce. Les salaires ont baissé, ainsi que le coût des matières premières et tout le monde insiste pour que cette réduction se fasse le plus tôt possible afin de faciliter les relations commerciales entre provinces. Quelque chose doit se faire immédiatement, parce que l'entente de la Passe-du-nid-de-corbeau doit être remise en force le 2 juillet prochain et qu'à cette date la commission des chemins de fer qui fixe actuellement les taux, n'aura plus le pouvoir de retarder ce retour à l'ancien état de choses. Le gouvernement libéral, fidèle à la politique qu'il suit depuis le 6 décembre dernier, n'arrive pas avec une politique définie et ne présente pas une législation définitive qui pourrait être défilée par les deux oppositions et le mettre en minorité. Il veut simplement la formation d'un comité parlementaire chargé d'étudier la question de recueillir les renseignements, les témoignages, rapporte ce comité aura fait son rapport, le ministère fondera sa conduite sur les conclusions qui lui seront présentées et pourra agir sans crainte.

L'ATTITUDE DES LIBÉRAUX

Les libéraux ont répondu moins bien aux arguments très forts de M. Meighen. On ne croit pas que le parlement siège encore deux mois. Dans ce cas, le comité parlementaire qui n'est pas encore formé et nommé aujourd'hui, mais le sera probablement demain, devra faire son enquête en six semaines tout au plus, pour que le parlement ait ensuite le temps de voter la législation qui s'impose, avant le 6 juillet. Ce temps est très court, pour une enquête aussi vaste qui intéresse toutes les provinces, toutes les organisations commerciales et toutes les organisations ferroviaires, et toutes les organisations agricoles. Le comité de l'agriculture entend déjà des témoignages sur le bureau du blé depuis le commencement de la session et il n'a pas encore terminé son travail. Le comité des chemins de fer aura encore plus d'ouvrage et encore moins de temps à sa disposition. Et si le député-champ de bataille ne se présente pas à son bureau, le gouvernement aura pu se servir des documents rassemblés par la Commission des chemins de fer, et éviter des dépenses au pays.

M. King a parlé deux fois dans le même sens, sur la résolution et sur l'amendement. Il n'a pas attaqué les conservateurs et les progressistes ont répondu à ses objections. Il a seulement reproché aux deux oppositions de vouloir empêcher la Chambre de recueillir tous les témoignages et toutes les informations avant de prendre une décision. Et à ce propos, il a rappelé que les conservateurs et les progressistes réunis avaient réussi à former, à la dernière session, un comité pour donner plus d'informations à la Chambre. "Vous vous contredisez, prétend-il, en refusant cette année, de plus amples détails". M. Meighen lui rappelle alors que M. King, dans l'opposition, a voté contre ce comité, et qu'il veut avoir cette année ce qu'il refusait l'an dernier. D'ailleurs toute cette argumentation était plutôt puérile puisque le cabinet peut avoir les renseignements sans comité, par l'intermédiaire de la Commission des chemins de fer. Mais le premier ministre prétend que la commission est mal vue du peuple qui croit qu'elle représente et protège les grosses compagnies au lieu de protéger le consommateur et le public.

Le débat d'aujourd'hui a prouvé, du moins, que conservateurs et libéraux s'accordent sur le fond de la question, c'est à dire que ces deux partis ne veulent pas que l'entente de la Passe-du-nid-de-corbeau soit remise en vigueur. Ils peuvent donc s'unir aux progressistes sur ce point. Il se cache sous l'union apparente des conservateurs et des progressistes une divergence réelle et profonde. M. Meighen n'a pas voulu se prononcer sur ce point, sur une demande de M. Crerar, mais ses lieutenants l'ont fait en son lieu et place. La seule différence entre conservateurs et libéraux était que ceux-ci voulaient arracher à ceux-ci une déclaration immédiate de principe.

G. P.

des, tandis que les libéraux, plus prudents, ne voulaient pas se compromettre.

M. Drayton, pour les conservateurs, a voulu soumettre leur politique et leur point de vue dans un amendement, en proposant que le gouvernement établisse sa politique sur les données que pourra lui fournir la Commission des chemins de fer. Les libéraux ont refusé cette offre de conciliation, et l'amendement a été défilé par le vote que l'on sait.

Un comité des chemins de fer étudiera donc la question des taux du fret. En beaucoup de milieux, on prévoit qu'il n'aura pas le temps d'accomplir son travail pour juillet. Les membres qui vont le composer seront tous députés; ils n'auront pas beaucoup de temps à consacrer à leurs nouvelles fonctions.

L'enquête sera incomplète ou ne pourra être terminée à temps. Le cabinet qui doit prendre une décision avant le six juillet arrivera avec une solution dans l'entre-temps. C'est la probabilité la plus juste. Il ne faut pas beaucoup de doute que le parti libéral a dans son gousset la décision qu'il rendra plus tard et que, s'il a tant insisté, aujourd'hui, ce n'est que pour développer une manœuvre politique. On attribue aussi son succès parlementaire de ce soir à une complicité secrète des deux partis qui n'ont pas voulu renverser le gouvernement et l'ont laissé subsister par trêve, parce qu'ils ne veulent pas une autre élection immédiate. Le cabinet leur offrait peut-être, aujourd'hui, de dissoudre la Chambre s'ils n'étaient pas contents. Le défi n'a pas été relevé.

Léo-Paul DESROSIERS.

La musique

Un opéra comique

Une troupe d'amateurs a joué, hier soir, Véronique d'André Messager, avec un brio et un naturel qui nous soumettent à trouver dans d'autres troupes composées de gens du métier. M. Métier est en effet le mot pour celles-ci, quand l'autre a d'abord cherché à faire de l'art et y a réussi.

Sans doute s'il fallait chercher la petite bête, comme on dit, ou bien de tâcher de découvrir des qualités, il y aurait lieu, mais pas plus et peut-être moins qu'ailleurs de quoi trouver à redire. Mais il faut tenir compte que, sans sa simplicité apparente et ses fines dentelles, la musique de Véronique est très difficile que son livret requiert l'application de comédiens consommés et l'on ne peut arriver qu'à une conclusion: C'est que l'oeuvre a été, hier soir, fort gentiment et fort agréablement rendue, avec par endroits des envolées remarquables.

Les artistes qui y ont pris part sont: Mlle Léonide, Le Tourneur, Véronique tour à tour gale et touchante, Mlle Janay-Ethier, Agathe remarquable, Mme Rey-Duzil qui, dans le rôle de la comtesse de Champ-d'Azur, a mis une voix chaude et un talent très sûr de lui-même, M. J.-A. Morency, dans le rôle de Florestan, M. Honoré Vaillancourt, dans celui de Coquenard, M. Charles-E. Brodeur, M. Marcel Noël, tous intéressants.

Des chœurs fournis et sonores, un orchestre très agréable, le tout sans la baguette experte de M. Albert Roberval contribuant au succès qui fut très grand. La salle, au Monument national, était comble et très chaleureuse. Des fleurs ont été offertes aux artistes et Mlle Le Tourneur en ce lieu-ci a reçu en si grand nombre, qu'un moment on les apporta en procession. Fred PELLETIER.

Les "Débuts d'un Missionnaire"

UNE NOUVELLE ÉDITION — DIX MILLE EXEMPLAIRES

Le R. P. Bonaventure Péloquin, O.F.M., vient de publier une deuxième édition de ses Débuts d'un missionnaire, l'intéressant ouvrage dont le Devoir a plus d'une fois déjà entretenu ses lecteurs.

En quelques mois, cinq mille exemplaires de ce volume ont été enlevés et le nouveau tirage — cinq mille encore — est déjà entamé. Ceci atteste, avec l'intérêt intrinsèque qu'offre le livre, la salutaire curiosité que suscitent les ouvrages qui traitent des missions. Cela est particulièrement consolant à l'heure où les religieux canadiens s'en vont à la conquête de nouveaux champs d'activité, où notre épiscopat fonde un séminaire des missions étrangères.

La deuxième édition des Débuts d'un missionnaire est enrichie d'une couverture illustrée, d'après un bois travaillé par des artistes chinois, d'illustrations nombreuses et qu'on a eu le temps de traiter avec un soin spécial, d'un chapitre considérable et neuf sur les missions en général et le rôle qu'y doit tenir les Canadiens. Elle devrait être assurée d'un succès aussi rapide que celui qui assuésit sa devancière. — G. H.

N. B. — Le prix des Débuts d'un missionnaire est toujours de 75 sous, plus les frais de port (5 sous).

Un congrès panaméricain

Washington, 5 (S.P.C.) — Le Canada sera peut-être invité à se faire représenter au cinquième congrès panaméricain qui aura lieu à Santiago, Chili, au mois de mars 1923. Il est possible que le Canada soit prié de devenir membre permanent de l'Union panaméricaine.

CONFÉRENCE

Deux systèmes d'assurance-feu

M. J.-N. CABANA PARLE DEVANT LES MEMBRES DE LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES, HIER SOIR, DES SOCIÉTÉS MUTUELLES ET LES COMPAGNIES A FONDS SOCIAL.

La Ligue des Propriétaires avait invité M. J.-N. Cabana, secrétaire trésorier de la compagnie d'assurance mutuelle de Montréal contre le feu, à donner une causerie sur l'assurance contre l'incendie, devant ses membres réunis en assemblée mensuelle, hier soir.

M. Cabana a profité de l'occasion pour exposer les deux systèmes en vogue aujourd'hui, celui d'une compagnie à fonds social et celui d'une société mutuelle; il a préféré ce dernier, à cause des frais généraux d'administration extrêmement réduits et des risques moins douteux.

La société mutuelle n'emploie pas d'agents, elle émet ses polices au comptoir, tout comme en Europe. Le conférencier préconise l'encouragement aux sociétés canadiennes. Les compagnies américaines ne contribuent rien aux charges qui sont imposées au Canada pour la protection des incendies.

En cas de perturbation économique ou politique l'assuré n'aurait aucun recours à l'étranger, tandis que les sociétés nationales offrent des garanties solides et profitent à la communauté en général. En 1920, dit M. Cabana, 8480,000,000 d'assurance-feu ont été placés aux États-Unis.

M. Cabana fait ensuite l'histoire de l'assurance contre l'incendie. Autrefois, le propriétaire d'un immeuble sinistré était tenu responsable des dommages causés à l'immeuble voisin. L'Etat émettait au 15e siècle un édit pour le prélèvement d'une certaine somme qu'il était loisible de distribuer aux sinistrés. La conflagration de Londres en 1663 fit comprendre la nécessité d'adopter un mode de compensation en cas d'incendie.

Les premières tentatives d'organisation ont été rudimentaires: indemnisation moyennant 1 pour cent de biens assurés, répartition à chaque sinistre des dommages entre des propriétaires coalisés pour se venir en aide mutuellement, répartition et détermination annuelles des dépenses.

M. Cabana cite les sociétés qui subsistent encore ayant pris pour base la mutualité. En Allemagne, l'assurance-feu est pour 40 pour cent mutuelle, aux États-Unis la plus puissante compagnie d'assurance-feu est aussi mutuelle. Il fait remarquer que les sociétés mutuelles au pays ont ruiné leur prospérité en cherchant à s'étendre au-delà de la province de Québec où elles avaient d'abord établi leurs quartiers généraux.

M. Cabana a fait écho, ensuite, aux plaintes générales formulées contre le chiffre élevé des primes, en disant que l'association des assureurs fixe elle-même les taux, en calculant les pertes, les frais d'administration, les commissions, les charges fixes, les dividendes, et autres; ce taux est aujourd'hui établi à 52 pour cent des pertes. L'association compulse à cet effet les statistiques les plus sûres et les plus complètes.

Comparant l'une à l'autre la société mutuelle et la compagnie à fonds social, M. Cabana a émis l'opinion que la garantie repose non sur le capital, mais sur la qualité morale et physique des risques aussi bien que sur la prime. Ce qui donne l'avantage à la société mutuelle, dit-il, c'est de compter 32 p.c. de moins de frais d'administration et de s'engager à moins de risques douteux.

Une discussion générale a eu lieu ensuite entre les membres et le conférencier.

L'impôt est versé

On a renvoyé, à 5 heures 30, hier après-midi, la police montée qui avait été affectée provisoirement à un service spécial de surveillance aux abords de l'édifice Shaughnessy, où se trouvaient les bureaux de perception de la taxe sur le revenu.

M. P.-F. McCaffrey, inspecteur de la taxe pour le district de Montréal, a fait de celle-ci les plus flatteurs éloges, ajoutant que son service a été effectué de façon exemplaire sous tous rapports.

Le seul travail qui reste à faire dans ces bureaux, c'est de régler le cas de quelques rares récalcitrants.

Retour au pays

Budapest, 5. (S. P. A.) — L'archiduc Frédéric et son fils l'archiduc Albert, qui ont vécu loin du pays depuis la chute de la monarchie en Autriche-Hongrie, sont arrivés à Budapest aujourd'hui. Leur soudaine venue, quelque temps avant les élections, fait l'objet de maints commentaires dans les milieux politiques, où l'on sait que la candidature d'Albert au trône de Hongrie est écartée par un parti puissant. On sait aussi que l'archiduc Albert peut se procurer des fonds à même l'argent qu'il rapporte de la vente des biens de l'archiduc Frédéric à un syndicat américain.

Teignez votre jupe, votre manteau, votre robe usagés avec les Teintures Diamond

Chaque paquet de "teintures Diamond" contient un mode d'emploi si simple que n'importe quelle femme peut teindre ou teinter ses effets vieillies, décolorés. Même si elle n'a jamais teint auparavant, elle peut donner une couleur riche et durable aux jupes, robes, blouses, manteaux, bas, chandails, couvertures, draps, tentures, etc., usagés. Achetez les "Teintures Diamond", pas d'autre, et vous aurez l'assurance de pouvoir teindre de façon excellente, chez vous. Dites à votre pharmacien si le tissu que vous désirez teindre est de laine, de soie, de toile, de coton ou mélangé. Les teintures Diamond sont garanties ne pas tacher, ni se décolorer, ni stries, ni s'effacer.

UNE FAMILLE S'EMPOISONNE

SEPT MEMBRES DE LA FAMILLE LACROIX MEURENT APRES MANGE DES CAROTTES A MOREAU

L'Original, Ont., 5. — M. Joseph Lacroix, âgé de 70 ans; son fils Na-poléon, âgé de 42 ans, ainsi que la femme de ce dernier, âgée de 32 ans; et ses petits enfants, Louisa, âgée de 13 ans, Léopold, âgé de 11 ans, Marie, âgée de 7 ans, Hector, âgé de 6 ans, sont décédés, hier après-midi, de façon tragique après avoir mangé des herbes connues sous le nom de "carottes à Moreau". Les seuls survivants de cette famille relativement nombreux sont Gaston Lacroix, âgé de trois ans, et George, âgé de quinze mois.

Les victimes, qui sont au nombre de sept, ont aussitôt été exposées l'une à côté de l'autre à la salle paroissiale. Les funérailles publiques ont eu lieu, à 9 heures ce matin, dans l'église catholique paroissiale.

Les Oblats à Mont-Joli

Mont-Joli, 5. — Le Rév. Père provincial des oblats de Marie Immaculée vient d'envoyer deux Pères fonder une maison de missionnaires dans le diocèse de Rimouski.

Les missionnaires sont les Pères P.-S. Deguire et Eugène Villeneuve, O. M. I.

Ils auront leur pied à terre à Mont-Joli, chez les Pères oblats, qui ont accepté de Mgr Léonard, la desserte de la paroisse! C'est le R. Père Eugène Guérin, O. M. I. qui est le 1er supérieur de cette maison avec le R. Père Sylvain comme économiste et le R. Père Michaud, comme vicaire et les deux missionnaires pour la région sont les Pères P.-S. Deguire et Eugène Villeneuve, O. M. I.

Le Dr de Lapersonne

CE MEDECIN DISTINGUE EST L'HOTE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL.

Le professeur de Lapersonne de la Faculté de Paris, l'un des plus distingués chirurgiens qui aient assisté au congrès de Washington, sera à Montréal samedi et dimanche prochain.

Sur l'invitation du doyen de la faculté de médecine de Montréal le professeur de Lapersonne donnera une conférence à l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, samedi soir, à 5 heures.

Dimanche soir, à 7 heures 30, le professeur de Lapersonne sera l'hôte des médecins de Montréal, à l'hôtel Windsor.

Tous les médecins de la métropole et des environs sont cordialement invités à assister à la conférence du professeur de Lapersonne et au banquet du Windsor.

L'on peut retenir son admission au banquet en s'adressant au secrétaire de la Faculté de médecine, (tél. est. 4256) ou au docteur Foucher, 1152, Delormier, (tél. St-Louis 8235).

L'Association des auteurs

Une assemblée générale de la section française de l'Association des auteurs canadiens sera tenue le samedi, 6 mai, à 2.30 heures de l'après-midi, dans la salle de la bibliothèque Saint-Sulpice.

Service des postes

Le bureau de poste d'été de Lal-sur-le-Lac rouvre aujourd'hui et sera desservi de Montréal, tous les jours, excepté le samedi et le dimanche par le train du C. N. R. 81, et le samedi par le train 87, (Gare de la rue LaGauchetière).

Une maille de retour sera reçue à Montréal, par le train du C. N. R. 82, tous les jours, excepté le dimanche.

Tornade dévastatrice

Austin, Texas, 5. — (S.P.A.) — Une tornade a balayé, hier soir, la partie occidentale d'Austin et la cité d'Oak Hill faisant périr neuf personnes et en blessant 38 autres. Cet ouragan a fait des ravages estimés à \$400,000.

Manuel, roi du Portugal

Lisbonne, 5. (S.P.A.) — Les deux partis royalistes portugais ont signé un accord par lequel ils s'engagent à reconnaître l'ancien roi Manuel comme monarque légitime du Portugal. Les deux partis déclarent aussi reconnaître comme son successeur Dom Duarte, fils du prétendant don Miguel. Le roi Manuel n'a pas d'héritier.

Banquet d'adieu à Botrel

Les amis de Botrel passeront encore une "veillée" agréable avec le barde et son compagnon, M. de Gerler, le 10 mai (mercredi), à 7 h. 30.

On est prié de s'inscrire pour ce banquet chez Kerhulu et Odiau, rue St-Denis.

La fête des arbres

Québec, 5 (S.P.C.) — La plantation de plusieurs arbres et peupliers, sous les auspices provinciaux, en lieu, hier après-midi, à Deschambault, comté de Portneuf, à titre de commémoration de la fête des arbres. M. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture, a présidé cette cérémonie; il était accompagné d'un groupe de représentants officiels.

"Le Bulletin municipal"

M. Sansregret doit proposer à ses collègues du conseil, lundi, que le Bulletin municipal abolisse l'ancien régime pour cause d'économie, soit ressuscité, encore pour des raisons d'économie.

Le leader du conseil veut être renseigné sur ce qui se passe au comité exécutif et désire que les procès-verbaux du comité soient remis régulièrement à tous les échelons.

COVENT GARDEN ET L'OPERA

LE GRAND THEATRE LONDONNIEN DONNE MAINTENANT DES OEUVRES CHANTEES.

Londres, 5. (S.P.A.) — Après n'avoir eu pendant plusieurs années pour toute attraction que des pellicules cinématographiques et des tournois de pugilat, Covent Garden jouit de nouveau maintenant du spectacle du grand opéra.

L'ancienne compagnie de Covent Garden avait été dissoute pendant la guerre et Londres s'était trouvée privée d'opéra de première qualité. Sir Thomas Beecham, un millionnaire qui prisa beaucoup la musique, avait bien essayé de ressusciter les beaux jours d'autrefois en groupant des artistes anglais, mais il a vite constaté que l'entreprise coûtait trop cher.

Maintenant une compagnie nationale a été formée et est soutenue par des souscriptions. Les artistes et les conducteurs sont des Anglais. Le Garden a ouvert ses portes après que la compagnie eut mis à l'essai sa troupe dans les villes des provinces.

Le programme de la première semaine comprend trois soirées d'oeuvres de Wagner. Les critiques musicaux en ont dit du bien jusqu'à présent. Ces artistes anglais n'ont cependant pas le don de charmer et d'attirer les foules comme les étoiles d'opéra du continent.

Communiste exécuté

Londres, 5 (S.P.A.) — Une dépêche de Reval, recueillie par l'agence Reuters, mande que M. Kingiseff, chef communiste esthoniais, a été exécuté après avoir été trouvé coupable d'espionnage et de trahison.

La délegation russe soviétique à Reval a mis son drapeau en berne en signe de deuil.

Feu Mme Octave Cyr

Nous apprenons la mort, survenue hier soir, de Mme Octave Cyr, autrefois de Ste-Scholastique. Elle laissa dans le deuil un fils, M. Emery Cyr et deux filles, Mme Edwidge Sabourin et Mme Aurèle Lacombe.

DES CASERNES SONT DETRUITES

LES SOLDATS IRRÉGULIERS FONT SAUTER LES BARAQUEMENTS DE CASTLE POLLARD.

Dublin, 5. (S.P.A.) — Les troupes irrégulières ont fait sauter, dit-on, les baraquements de Castle Pollard, dans le comté de West Meath. Elles les ont détruits pour empêcher les troupes régulières, qui étaient à leur poursuite depuis Mullingar, de s'y installer.

Des individus qui ont raidé la banque de Buncrana, comté de Donegal, hier, ont été tués de coups de feu. Une fillette, enfant d'un des cinq civils blessés pendant l'échauffourée, a succombé à ses blessures.

Travaux à faire

A la suite d'un rapport du service des travaux publics, le comité a voté un crédit de \$1,380 pour la pose d'un tuyau à l'eau, rue Marquette, de la rue Sherbrooke aux voies du Pacifique Canadien.

Egalement, le comité recommande un crédit de \$24,790, pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Urbain, de la rue Kelly à la rue Boisseau.

Terrains vendus à la ville

Le comité exécutif recommande au conseil d'approuver deux projets d'actes de vente de terrains, le Brien, pour deux lots de terrain, le premier de la part de Mme Trefflérain, situés rue Saint-Laurent, d'une superficie de 70 pieds carrés, et de 70.6 pieds carrés, pour le prix de \$175.40; 2e deuxième de la part de M. F. Gobeil, pour quatre lots de terrain, situés rue Saint-Laurent, et mesurant 100 pieds carrés, 400 pieds carrés, 49 pieds carrés et 91 pieds carrés respectivement, pour le prix de \$671.90.

FINANCE ET COMMERCE

La Canadian Fairbanks-Morse

Le rapport financier que vient de publier la Canadian Fairbanks-Morse reflète les conditions défavorables auxquelles la compagnie a eu à faire face au cours de l'année 1921. Les opérations de l'année se traduisent par une perte totale de \$1,425,055, répartie comme suit: pertes d'opération, successales et fabrication de Toronto, \$432,338; ajustements d'inventaire et dépréciation extraordinaire, \$790,359; effacement du compte de développement, \$85,186; absorption et déficit, A. & T. Fairbanks Co., Ltd., \$116,573.

En 1920, il y avait eu un déficit de \$133,805 et une fois que la déduction en avait été faite du stock commun et du surplus, il restait une somme de \$3,726,699 à reporter au compte de profits et pertes, pour l'année 1921. Dans le rapport qui vient d'être publié le surplus se trouve réduit à \$2,168,761. L'actif courant de la compagnie est de \$4,191,391 au lieu de \$7,069,820 au 31 décembre 1920; le passif courant est de \$1,929,496 au lieu de \$3,531,388 au 31 décembre 1920. Le capital courant est donc de \$2,261,895 au lieu de \$3,538,432 au 31 décembre 1921.

Cours du change

Cours moyens à New-York: Londres, (livre sterling) \$4.44 1-8 Paris, (franc) 0.0917 Bruxelles, (franc) 0.0839 Genève, (franc) 0.1931 Berlin, (mark) 0.0036 Vienne, (couronne) 0.4441 1-2 Rome, (lire) 0.0536

Cours moyens à Montréal:

New-York 1 11-16 Londres 84.62 Paris 0.0945 Bruxelles 0.0863 Genève 0.1978 Berlin 0.0043 Vienne, (couronne) 0.001 1-2 Rome 0.0560

Nouvelles de New-York, Dominion Foundries and Steel Co.

La maison Dillon, Read & Co., a annoncé, hier, la fermeture des livres de souscription pour l'emprunt des États-Unis du Brésil, 7 1/2 pour cent, garanti par la récolte de café de 1922. L'émission a été soustraite et au delà.

Le président de la International Mercantile Marine, M. Franklin, a démenti catégoriquement la rumeur au sujet de la déclaration d'un dividende extraordinaire.

Le rapport de l'Utah Copper Company pour l'année terminée le 31 décembre dernier indique un déficit de \$2,058,109, déductions faites pour les frais, la dépréciation et les autres charges, au lieu d'un surplus, pour l'année précédente, de \$4,924,498. Les propriétés de l'Utah Copper ont été fermées du premier avril 1921 au quatre avril dernier.

M. J.-P. Morgan, invité par la Commission interalliée des réparations à se rendre à Paris afin d'étudier le projet d'un emprunt international pour l'Allemagne, s'embarquera pour l'Europe le 13 mai, à bord de l'Olympic.

Un emprunt norvégien

New-York, 5. — Une émission de cinq millions de kroners d'obligations du gouvernement norvégien, 6 p.c., a été vendue sur le marché local, hier, par Brown Bros. & Co., banquiers. La date d'échéance est 1970, mais les obligations sont rachetables après 1930 au prix de \$220 par mille kroners; le rendement sera d'environ 5 p.c. au cours actuel du change. Avec le change normal, le rendement sera d'environ 7 1-4 p.c.

L'impôt payé par les banques canadiennes

Ottawa, 5. — Les banques à chartre du Canada ont payé \$786,653 comme impôt sur le revenu et \$4,278,420 sur la circulation des billets, d'après la loi spéciale du revenu de guerre.

Banque de France

Paris, 5. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants: Espèces, or, aug. 225,000 francs; Espèces, argent, aug. 40,000; Billets en circulation, aug. 391,068,000; Dépôts du Trésor, dim. 38,022,000; Dépôts du public, aug. 75,905,000; Billets escomptés, aug. 374,566,000; Avances, dim. 28,066,000.

Assemblée annuelle

L'assemblée générale annuelle de la Dominion Textile Co. aura lieu le 29 mai, à midi. Les livres seront fermés du 23 au 29, ces deux jours inclusivement.

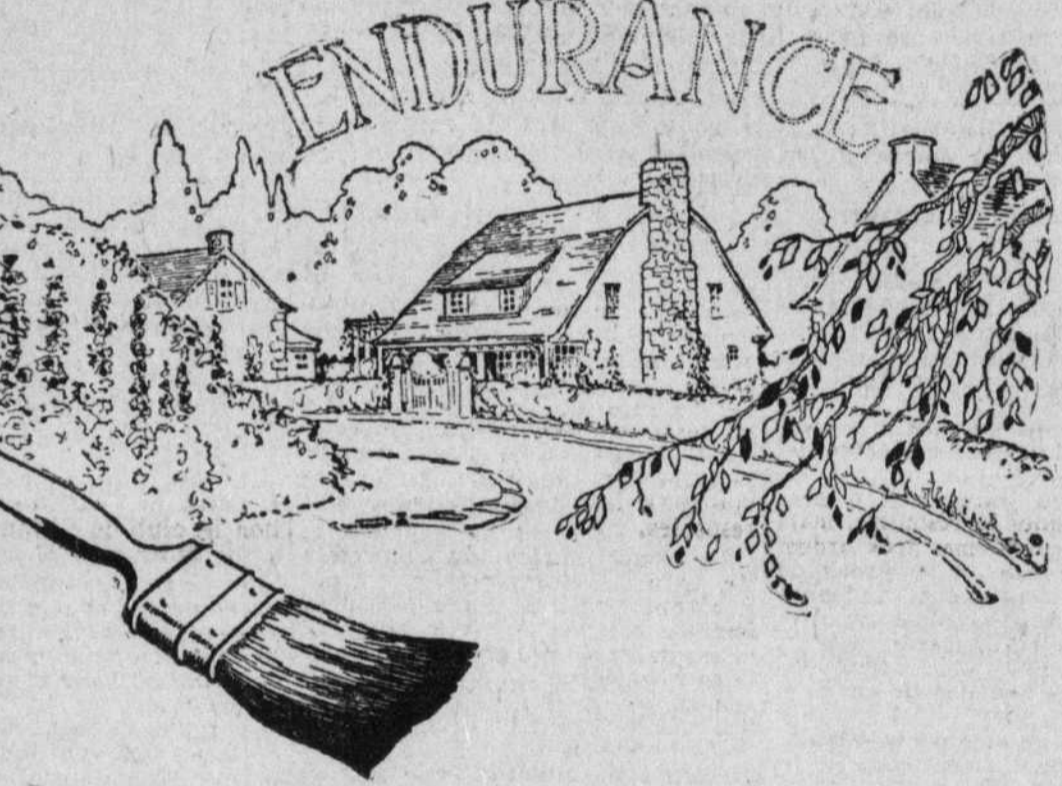
NAVIGATION

LIGNE FRANÇAISE

LA FAMEUSE Cuisine Française

La splendide nourriture pour laquelle nos navires jouissent d'une bonne renommée depuis longtemps n'est qu'une des nombreuses attractions du service de la Ligne Française. Il y a en outre de magnifiques accommodements et un souci du confort et de l'agrément du voyageur qui font que celui-ci se rappelle longtemps son voyage en France.

Pour détails complets consultez l'agent de la Ligne Française dans votre ville ou écrivez au bureau de la Compagnie, 24, rue Notre-Dame ouest.



Résiste au temps et à l'épreuve.

"ENDURANCE" n'est pas simplement une marque de commerce—C'est la description caractéristique de la peinture qui le porte, car la PEINTURE ENDURANCE GLIDDEN "résiste".

Les effets détériorants et corrosifs de la pluie et du vent, la chaleur de l'été, les gelées de l'hiver ou les fumées remplies d'acide des villes ne l'affecte pas. Elle s'étend facilement et uniment, comblant les fissures et les crevasses avec une couche protectrice. C'est plus qu'une peinture—c'est une garantie contre la détérioration.

Les bâtisses régulièrement peinturées avec la PEINTURE ENDURANCE, sont à l'épreuve de la pourriture et de la rouille. Elles conservent leurs apparences fraîches, et leur valeur n'en est pas diminuée par les intempéries. Les tracas de l'entretien d'une propriété sont diminués au minimum par l'emploi constant de cette peinture résistante à la température.

— Peinturez de suite. —

Pour enjoliver et donner de la vie à votre demeure, Les vents printaniers ont séché le bois et la peinture sèchera vite. Il vaut mieux repeindre aujourd'hui que de réparer demain.

Les peintures Glidden, vernis, couleurs, insecticides et l'émail Ripolin sont en vente chez les quincailliers de réputation et dans les magasins généraux.

LA CIE GLIDDEN, LIMITEE, 327 RUE GRAIG OUEST, MONTREAL

TORONTO MONTREAL WINNIPEG



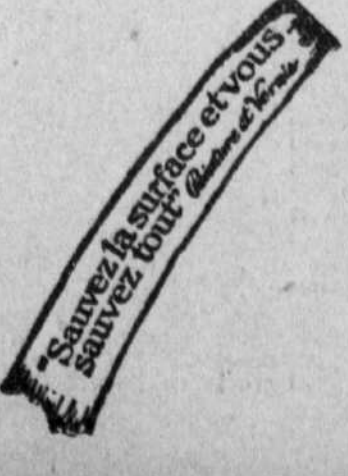
PRENEZ UN MORCEAU DE BOIS UNI A GRAIN SERRE ET PEINTUREZ LE AVEC DE LA PEINTURE ENDURANCE GLIDDEN. NE PRENEZ QU'UN PEU SUR VOTRE PINCEAU ET VOUS VERREZ LA GRANDE DIFFERENCE QUE VOUS COUVRIREZ. L'EMPLOI DE LA PEINTURE ENDURANCE GLIDDEN EST UNE ECONOMIE.



CETTE PEINTURE CONTIENT DEL'HUILE DELIN PURE. C'EST CETTE HUILE QUI LUI DONNE SES QUALITES DE RESISTANCE A LA TEMPERATURE. AUCUNE HUILE COMMUNE EST EMPLOYEE DANS LA PEINTURE ENDURANCE GLIDDEN—C'EST DE LA PEINTURE PURE.



VOYEZ COMME LA SURFACE DE LA PEINTURE ENDURANCE GLIDDEN EST DOUCE. PROTEGEZ EN UN PEU ENTRE VOTRE POUCE ET VOTRE DOIGT. VOUS VERREZ QU'ELLE N'EST PAS RUDE NI GRANULEUSE. LA PEINTURE ENDURANCE GLIDDEN EST PREPAREE AVEC SOIN ET LIBRE D'AUCUN FRELAGE.



CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI 6 MAI 1922

ST JEAN DEVANT LA PORTE LATINE

Levier du soleil, 4 heures 47.
Coucher du soleil, 7 heures 7.
Coucher de la lune, le matin.
Pleine lune, le 11, à 1 heure 12 du matin.

DERNIERE HEURE
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMA IN

GENERALEMENT BEAU
AVERSES LOCALES
MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum... 52
Même date l'an dernier... 52
Minimum aujourd'hui... 28
Même date l'an dernier... 28
BAROMETRE:
8 heures du matin, 29.95; 11 heures, 29.95;
1 heure de l'après-midi, 29.94.

MAITRE DE PEKIN

Le général Wou Pei Fou avait la main haute sur la capitale chinoise, à midi — Les troupes de son adversaires furent — La fin des hostilités approche.

Pékin, 5 (S.P.A.) — Le général Wou Pei Fou avait la haute main sur Pékin à midi, aujourd'hui et son adversaire le général Chang Tso Line fuyait, dit-on, en toute hâte vers Moukden. Son armée, qui a été écrasée, hier, au sud de la capitale, se replie en désordre sur Tien-Tsin.

Le général Wou a envoyé quelques-uns de ses officiers à Pékin pour conférer avec le gouvernement. Le général viendra peut-être lui-même dans la capitale prochainement. Wou attribue son succès à l'es-

La commission d'embellissement

LE CONSEIL MUNICIPAL REPRENDRA LA DISCUSSION DE CE PROJET A LA SEANCE DE LUNDI PROCHAIN. — LES AUTOMOBILES A LA MONTAGNE.

Le greffier de la ville convoque les conseillers municipaux à l'assemblée régulière du conseil, lundi 6 mai à trois heures de l'après-midi. Il a distribué à chacun d'eux un feuillet du jour assez chargé. Le principal article sera celui de la création d'une commission d'embellissement de Montréal, selon la motion de M. Sansregret. Jusque-là on n'a pu tomber d'accord au caucus échevinal sur le choix de ceux qui feront partie de cette commission; le greffier possède les lettres de quatre candidats de l'extérieur qui se réclament tous d'une certaine compétence pour bien exercer les fonctions de commissaire.

M. Gareau agitera la question de permettre l'accès des automobiles au mont Royal et le débat promet des surprises. Le maire en est absolument favorable, ainsi que la majorité des conseillers dont les quartiers avoisinent la montagne. Ce serait un lieu de promenade très agréable, invogant-ils; et le danger des accidents disparaît, maintenant que les équipages ne se cabrent plus devant une automobile qui ronfle à leur nez.

Quatre projets de règlements restent à décider, dont le premier, celui de la fermeture des salles de danse la nuit, est inscrit à l'ordre du jour depuis le 30 janvier. Deux rapports du comité exécutif, six motions et deux avis de motions complètent le feuillet.

Pour plus de renseignements, voici les sujets inscrits au feuillet du jour, de la séance de lundi:

1.— 0re, 2e et 3e lectures d'un règlement à l'effet d'amender le règlement no 432 au sujet des heures de fermeture des salles de danse (Echevin Sansregret, 30 janvier).

2.— Lettres de MM. A. Bailey, G. Marchal, S. Oumet et James Ewing, demandant d'être nommés membres de la commission d'embellissement de la Cité (21 avril).

Motion de l'échevin Sansregret au sujet de la création de la commission d'embellissement de Montréal (13 février).

3.— Motions des échevins Carmel et Lalancette au sujet du paiement du coût des pavages permanents (20 mars).

4.— Rapport du comité exécutif à l'effet de constituer en corporation le club du Chien Policier Belge de Montréal (27 mars).

5.— 1re, 2e et 3e lectures d'un règlement à l'effet d'amender le règlement no 752 concernant les bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce (Echevin Sansregret, 27 mars).

6.— 1re, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet d'amender le règlement no 647, concernant la construction des bâtiments dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux et d'abroger les règlements nos. 703, 726 et 751 (Echevin Sansregret, 4 avril).

7.— Rapport du comité exécutif. — Au sujet de la commémoration de la part prise dans la grande guerre par les régiments canadiens (4 avril).

8.— Motions des échevins Gareau et Savard. — A l'effet de permettre la circulation des automobiles sur le Mont Royal (10 avril).

9.— 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement pourvoyant à un emprunt de \$350,000 pour la pose de conduites d'eau et de tuyaux de distribution, etc. (Echevin Sansregret) (21 avril).

10.— Motion des échevins Bray et Anagniron. — Pour la construction d'un égout collecteur dans la partie nord de la ville (21 avril).

Rapport du Comité exécutif. — A l'effet d'adopter un règlement re taxes pour port d'armes à feu et examen de placards (28 avril).

11.— Avis de motion de l'échevin Sansregret. — A l'effet d'adopter un règlement re taxes pour port d'armes à feu et examen de placards (28 avril).

12.— Avis de motion de l'échevin Sansregret. — A l'effet d'abroger une résolution du Conseil, en date du 28 mai, 1915, re expédition de la rue Dufferin (28 avril).

13.— Motion des échevins Bray et Jarry. — A l'effet d'amender le règlement No 647 concernant les bâtiments dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux (28 avril).

14.— Motions des échevins Bray et Sansregret. — Au sujet des procès-verbaux du Comité exécutif (28 avril).

On dit que l'enquête touche à sa fin et que le président du tribunal sera bientôt appelé à rendre sa décision.

M. Jusserand reste

Paris, 5. — Par suite des rumeurs persistantes que M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, devait bientôt rentrer à Paris et être remplacé comme ambassadeur par M. de Peretti de la Rocca, le ministre des affaires étrangères a publié la communication suivante:

"Le ministre des affaires étrangères dément catégoriquement la nouvelle publiée par certains journaux au sujet du départ de M. Jusserand de l'ambassade de Washington et son remplacement par M. de Peretti de la Rocca. Cette nouvelle est sans fondement."

Remplaçant du juge Roy

M. ADOLPHE STEIN, DEPUTE DE KAMOURASKA, DEVIENT JUGE DE LA COUR SUPERIEURE A QUEBEC. — SA CARRIERE.

Ottawa, 5, (D.N.C.) — M. Stein, député de Kamouraska, est nommé juge de la Cour supérieure, pour le district de Québec, en remplacement du juge Adolphe Roy.

On s'attend à ce que le siège soit déclaré vacant en Chambre cet après-midi, et à ce que la convention libérale de Kamouraska ait lieu avant longtemps.

Le juge Stein avait été élu député de Kamouraska aux communi-cations en avril 1920. Il succédait à M. Ernest Lapointe qui abandonna son siège dans Kamouraska pour se présenter dans Québec-est après la mort de sir Wilfrid Laurier. Avant d'être élu au parlement fédéral, le juge Stein représentait Kamouraska au parlement provincial.

L'IMPORTATION DES DEBARDEURS

PLUSIEURS COMPAGNIES DE TRANSPORTS MARITIMES S'OPPOSENT A FAIRE VENIR LEUR MAIN-D'OEUVRE D'ANGLETERRE

Il y a en ce moment, nous a-t-on informé, vingt-huit navires dans le port de Montréal. Les travaux de déchargement et de chargement semblent s'y effectuer de façon assez normale, mais plusieurs se demandent s'il en sera de même dans une quinzaine de jours alors que le nombre des arrivages de navires sera beaucoup plus considérable. Or, nous tenons de source officielle que les Compagnies de transport maritimes songeraient dès maintenant, vu le prolongement de la grève des débardeurs de notre ville, à faire venir des gens du métier directement de Liverpool et de Glasgow, et cela sous prétexte que le rendement d'hommes d'expérience serait encore plus satisfaisant. Ces compagnies se chargeraient elles-mêmes du transport de ces débardeurs, savoir: hier après-midi, avec les représentants des compagnies de transport maritimes aux bureaux de la Fédération des armateurs; et cet après-midi, avec quelques-uns des membres de l'Union des débardeurs. Les résultats de ces démarches faites par le premier magistrat de notre ville ne sont pas encore publiques; nous osons espérer qu'ils faciliteront une entente à l'amiable entre tous les intéressés.

Malgré le prolongement de l'état de grève des débardeurs, on nous disait encore ce matin que le déchargement des navires actuellement dans notre port, lesquels sont au nombre de vingt-huit, continue d'être effectué de façon satisfaisante vu la quantité considérable de main-d'oeuvre dont on peut disposer. Au cours de la seule journée d'hier, en effet, les compagnies de transport maritime auraient refusé environ cinq cents hommes à cause du manque d'ouvrage à leur donner.

Le "Montcalm", de la compagnie du Pacifique Canadien, partira demain matin de Montréal à destination de Liverpool.

Le "Minnedosa", de la compagnie du Pacifique Canadien, était attendu à Québec vers onze heures demain avant-midi et dimanche à Montréal.

Le "Montrose", de la compagnie du Pacifique Canadien, est parti aujourd'hui de Liverpool à destination de Montréal. C'est un nouveau navire qui entreprend son premier voyage vers le Canada.

La "France" de la compagnie générale transatlantique française, est attendu à New York au cours de la journée de demain.

SERVICE DES SIGNAUX

Pointe-au-Père. — Montant à 5 heures 30 du matin, le "Canadian Volunteer"; à 8 heures, le "Wabana".

Pointe Renommée. — Montant à 5 heures 45 du matin, à 140 milles à l'est, le "Minnedosa"; à 9 heures, hier soir, à 20 milles au sud-est, le "Canadian Hunter"; à 9 heures 10, hier soir, le "Canadian Logger"; descendant à 9 heures, hier soir, le "Cecil County".

DEUX INCENDIES CONSIDERABLES

LA "ROBERT GARDNER MACHINERY" ET UN AUTRE ETABLISSEMENT SUBISSANT DE GROS DEGATS, CE MATIN.

Des dommages qui s'élèvent, dit-on, à \$25,000 ont été causés de bonde heure, ce matin, par un incendie qui s'est déclaré à la Robert Gardner Machinery Co., 40, rue Nazareth. Les flammes ont été découvertes vers 4 h. 10, ce matin par un policier qui était à faire sa ronde. Il a aussitôt sonné l'alarme appelant sur les lieux les pompiers de la division ouest sous les ordres du chef Carson. Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, les flammes avaient déjà fait des progrès considérables.

Devant l'imminence du danger et craignant une conflagration le chef Carson a donné l'ordre de sonner une deuxième alarme. On ignore quelle peut être la cause de l'incendie car il ne se trouvait aucune matière inflammable dans la pièce où les flammes paraissent avoir pris naissance. Les pompiers ont dû travailler jus-

qu'à 8 heures, ce matin, pour maîtriser l'incendie. Les dégâts sont considérables. On ignore quelle peut être la cause de l'incendie car il ne se trouvait aucune matière inflammable dans la pièce où les flammes paraissent avoir pris naissance. Les pompiers ont dû travailler jus-

qu'à 8 heures, ce matin, pour maîtriser l'incendie. Les dégâts sont considérables. On ignore quelle peut être la cause de l'incendie car il ne se trouvait aucune matière inflammable dans la pièce où les flammes paraissent avoir pris naissance. Les pompiers ont dû travailler jus-

qu'à 8 heures, ce matin, pour maîtriser l'incendie. Les dégâts sont considérables. On ignore quelle peut être la cause de l'incendie car il ne se trouvait aucune matière inflammable dans la pièce où les flammes paraissent avoir pris naissance. Les pompiers ont dû travailler jus-

qu'à 8 heures, ce matin, pour maîtriser l'incendie. Les dégâts sont considérables. On ignore quelle peut être la cause de l'incendie car il ne se trouvait aucune matière inflammable dans la pièce où les flammes paraissent avoir pris naissance. Les pompiers ont dû travailler jus-

qu'à 8 heures, ce matin, pour maîtriser l'incendie. Les dégâts sont considérables. On ignore quelle peut être la cause de l'incendie car il ne se trouvait aucune matière inflammable dans la pièce où les flammes paraissent avoir pris naissance. Les pompiers ont dû travailler jus-

qu'à 8 heures, ce matin, pour maîtriser l'incendie. Les dégâts sont considérables. On ignore quelle peut être la cause de l'incendie car il ne se trouvait aucune matière inflammable dans la pièce où les flammes paraissent avoir pris naissance. Les pompiers ont dû travailler jus-

qu'à 8 heures, ce matin, pour maîtriser l'incendie. Les dégâts sont considérables. On ignore quelle peut être la cause de l'incendie car il ne se trouvait aucune matière inflammable dans la pièce où les flammes paraissent avoir pris naissance. Les pompiers ont dû travailler jus-

qu'à 8 heures, ce matin, pour maîtriser l'incendie. Les dégâts sont considérables. On ignore quelle peut être la cause de l'incendie car il ne se trouvait aucune matière inflammable dans la pièce où les flammes paraissent avoir pris naissance. Les pompiers ont dû travailler jus-

qu'à 8 heures, ce matin, pour maîtriser l'incendie. Les dégâts sont considérables. On ignore quelle peut être la cause de l'incendie car il ne se trouvait aucune matière inflammable dans la pièce où les flammes paraissent avoir pris naissance. Les pompiers ont dû travailler jus-

qu'à 8 heures, ce matin, pour maîtriser l'incendie. Les dégâts sont considérables. On ignore quelle peut être la cause de l'incendie car il ne se trouvait aucune matière inflammable dans la pièce où les flammes paraissent avoir pris naissance. Les pompiers ont dû travailler jus-

Une saison qui sera active

UN PLUS GRAND NOMBRE DE NAVIRES SONT DANS NOTRE PORT COMPARATIVEMENT A L'AN DERNIER. — UN GROS TRAFIC.

Ainsi que nous l'avons annoncé à deux ou trois reprises différentes la présente saison de navigation semble devoir être de beaucoup plus active que celle de l'an dernier, surtout si nous en jugeons par le trafic qui s'est opéré depuis son ouverture relativement récente.

On se rappelle que l'ouverture de la saison de navigation d'été, l'an dernier, a eu lieu le vingt-neuf mars comparativement au treize avril pour cette année. Or, nous basant sur des renseignements officiels qui nous ont été transmis aujourd'hui même, nous sommes en mesure d'annoncer qu'à pareille époque en 1921, le nombre des navires arrivés dans notre port était de trente-neuf, dont douze côtiers et vingt-sept océaniques, contre quarante et une cette année, ce qui indique deux arrivages de plus au crédit de la saison de 1922. Ceci peut paraître peu ou moins négligeable, de prime d'abord pour justifier notre prétention à une plus grande activité dans notre port, mais à ceux qui en concluraient ainsi nous rappellerons qu'il est d'importance capitale de tenir compte du fait que la présente saison de navigation s'est ouverte avec un retard de quinze jours exactement sur celle de l'an dernier.

Rien d'anormal ne s'est produit dans le port depuis l'échauffourée d'hier soir. Et c'est à qui, maintenant, en rejeterait les responsabilités sur ses adversaires. Des conférences, en effet, continuent d'avoir lieu de part et d'autre afin de découvrir les coupables d'abord, puis ensuite de prendre toutes les mesures de précaution possibles de nature à empêcher la répétition de semblables manifestations qui sont loin d'être à l'honneur des assaillants, quels qu'ils soient les résultats immédiats ou lointains.

Le maire de Montréal, M. Médéric Martin, nous dit-on, a conféré à ce sujet avec deux des corps intéressés, savoir: hier après-midi, avec les représentants des compagnies de transport maritimes aux bureaux de la Fédération des armateurs; et cet après-midi, avec quelques-uns des membres de l'Union des débardeurs. Les résultats de ces démarches faites par le premier magistrat de notre ville ne sont pas encore publiques; nous osons espérer qu'ils faciliteront une entente à l'amiable entre tous les intéressés.

Malgré le prolongement de l'état de grève des débardeurs, on nous disait encore ce matin que le déchargement des navires actuellement dans notre port, lesquels sont au nombre de vingt-huit, continue d'être effectué de façon satisfaisante vu la quantité considérable de main-d'oeuvre dont on peut disposer. Au cours de la seule journée d'hier, en effet, les compagnies de transport maritime auraient refusé environ cinq cents hommes à cause du manque d'ouvrage à leur donner.

Le "Montcalm", de la compagnie du Pacifique Canadien, partira demain matin de Montréal à destination de Liverpool.

Le "Minnedosa", de la compagnie du Pacifique Canadien, était attendu à Québec vers onze heures demain avant-midi et dimanche à Montréal.

Le "Montrose", de la compagnie du Pacifique Canadien, est parti aujourd'hui de Liverpool à destination de Montréal. C'est un nouveau navire qui entreprend son premier voyage vers le Canada.

La "France" de la compagnie générale transatlantique française, est attendu à New York au cours de la journée de demain.

SERVICE DES SIGNAUX

Pointe-au-Père. — Montant à 5 heures 30 du matin, le "Canadian Volunteer"; à 8 heures, le "Wabana".

Pointe Renommée. — Montant à 5 heures 45 du matin, à 140 milles à l'est, le "Minnedosa"; à 9 heures, hier soir, à 20 milles au sud-est, le "Canadian Hunter"; à 9 heures 10, hier soir, le "Canadian Logger"; descendant à 9 heures, hier soir, le "Cecil County".

TOUJOURS LE SERVICE CIVIL

CETTE QUESTION FAIT LE CAUCHEMAR DU CABINET — LES DEPENSES MILITAIRES SERONT REDUITES

Ottawa, 5, (D. N. C.) — Les libéraux sont encore réunis en caucus, ce matin, pour tâcher d'ajuster leurs différences. La commission du service civil continue à être le sujet des commentaires et des résolutions. Les députés libéraux n'ont pas cessé d'inscrire au feuillet de la Chambre des questions pour savoir qui étaient employés à tel ou tel endroit, pour tel ou tel ministère. On sait d'autre part, que des tentatives d'influencer la commission dans le sens libéral, n'ont pas en tout le succès qu'on en attendait, tous ces indices, ainsi que la rumour d'hier qui voulait que M. King soit opposé absolument au retour du patronage, expliquent, dans une certaine mesure, les troubles ministériels; de plus il ne faut pas oublier que M. Lucien Carrière, qui a sorti, avec fracas, du dernier caucus, se serait déclaré avec énergie pour le retour du patronage.

On ignore encore les décisions du caucus de ce matin. Le gouvernement peut avoir cédé sur la commission du service civil afin de garder intacts les estimés de la milice, ou avoir cédé sur les estimés de la milice pour ne pas altérer la commission du service civil. Hier, on disait que le ministre était prêt à diminuer de la moitié, soit de \$700,000, les dépenses des camps d'entraînement, et qu'il était absolument décidé à ne pas descendre plus bas que ce chiffre. Ce matin, après le caucus, on dit que le gouvernement a gagné son point, et qu'il s'en est tiré à meilleur compte.

Quant au bonus aux fonctionnaires, la décision qu'on aurait prise à ce sujet sera probablement annoncée au début de la semaine prochaine.

LA NAISSANCE du parti agraire

Toronto, 5 (S.P.C.) — Dans un discours qu'il a prononcé à Toronto, hier, en présence des membres de l'Empire Club, le premier ministre Herbert Greenfield, de l'Alberta, a raconté comment l'Alberta s'est détachée des anciens partis et comment a surgi le parti agraire. Les fermiers, dit-il, y ont songé à deux reprises avant d'entrer dans l'arène politique, car tous leurs projets d'organisation politique avaient échoué au cours des trente dernières années.

M. Greenfield a déclaré que les membres du parti agraire ont éliminé un des grands maux de la politique canadienne: le fonds électoral. Dans le parti agraire, chacun paie sa souscription.

L'orateur a dit aussi que les gens de l'Ouest sont d'aussi bons et loyaux Canadiens que les autres citoyens du pays.

Le temps

Toronto, 5, (S. P. C.) — La pression atmosphérique qui est très haute au-dessus de la Nouvelle-Écosse et modérée au-dessus de l'Atlantique au lac Supérieur.

Il a plu dans les provinces de l'Ouest, dans l'Ontario, ainsi que dans l'Ouest du Québec.

On annonce pour le Québec, demain, quelques averses, mais une température généralement belle.

Un an de prison

James Campbell, Hector Trudel et James Hunter, trois membres reconnus d'une organisation de malfaiteurs, connue sous le nom de la "Scottish Brigade", trouvés coupables d'avoir assailli un nommé Oza Martel, ont été condamnés chacun à un an de prison par le juge Décarie siégeant aux sessions.

Pour empêcher la publication de "Maria Chapdelaine"

M. Alphonse Lefebvre prend un bref d'injonction contre la maison Bernard Grasset, "La Presse" et la librairie Beauchemin, au sujet du roman de Louis Hémon — Le requérant prétend être le seul propriétaire des droits d'auteur.

Au nom de M. J.-Alphonse Lefebvre, publiciste de Montréal, Me Eugène Godin a demandé à la Cour supérieure, ce matin, l'émission d'un bref d'injonction contre la maison Bernard Grasset, de Paris, la Compagnie de publication de la Presse et la librairie Beauchemin, au sujet de la publication du roman de Louis Hémon Maria Chapdelaine.

M. Lefebvre déclare qu'il est le seul propriétaire des droits d'auteur du livre de M. Hémon, l'ayant acquis de la succession Hémon, en 1916. C'est lui qui a publié la première édition de Maria Chapdelaine, en 1916.

Il allègue que la maison Grasset ne peut se prévaloir d'un droit de propriété que lui aurait cédé Mlle Hémon, puisque Mlle Hémon ne possédait aucun droit sur le manuscrit enfreint donc un droit d'auteur que M. Lefebvre réclame pour lui seul. De plus, le journal La Presse en publiant l'oeuvre de Louis Hémon commet la même faute, prétend le requérant, ainsi que la librairie Beauchemin, mise en cause, comme agent de distribution de l'ouvrage au Canada.

M. Lefebvre réclame \$20,000 de dommages.

que vers sept heures avant de pouvoir éteindre complètement le feu. Les pertes sont couvertes par les assurances.

Vers cinq heures, ce matin, les pompiers de la division centre ont été appelés pour éteindre un incendie qui venait d'éclater au troisième étage de l'immeuble portant le no. 29, rue Notre-Dame-ouest et occupé par la Consolidated Optical Co. L'établissement de la Boyd Sporting Goods Co. et la boutique du barbier Bousquet ont subi des dommages considérables par l'eau et la fumée. On calcule que les pertes se chiffrent à environ \$100,000.

La Consolidated Optical Co. occupe les trois étages supérieurs de l'édifice et c'est au dernier étage que les flammes ont origié. On en ignore la cause. Les pompiers ont dû travailler pendant plus de deux heures avant que les flammes soient éteintes.

Personnes n'a été blessé au cours de l'incendie, mais par contre les dommages causés tant par le feu que par l'eau et la fumée sont très considérables. Ils sont partagés comme suit: Consolidated Optical Co. \$60,000, la Boyd Sporting Goods Co. \$50,000, E. Bousquet, barbier, \$1,500.

Le service des tramways a été interrompu jusqu'à sept heures.

Un prêt du gouvernement

Québec, 4 (D. N. C.) — Le conseil des ministres au cours de la séance d'hier midi a décidé de prêter une somme de \$100,000 au Rév. Soeurs directrices du couvent de la Baie-Saint-Paul. Cet emprunt est dans le but de permettre à ces religieuses d'agrandir leur maison afin de recevoir un plus grand nombre de malades.

L'affaire D.-C. Macarow

On a continué ce matin, au palais de justice, devant le juge Victor Cusson, l'enquête préliminaire dans l'affaire D.-C. Macarow, ancien gérant-général de la Banque des Marchands, accusé d'avoir fait sciemment et avec l'intention de tromper le ministre des finances, à Ottawa, un rapport mensuel faux et mensonger.

Le seul témoin entendu, ce matin, a été M. George Edwards, comptable expert de Toronto, engagé spécialement par le ministre des finances pour faire une enquête au sujet de la fusion de la Banque des Marchands avec la Banque de Montréal. C'est sur son rapport fait au ministre des finances, que des plaintes ont été logées contre D.-C. Macarow, gérant-général et contre sir Montagu Allan, président général.

Lors de la dernière séance, lundi après-midi, M. Edwards avait été longuement interrogé par Me C.-A. Wilson, qui occupe, pour la Couronne et la poursuite. Comme son interrogatoire s'était terminé à une heure assez tardive, le président du tribunal a décidé d'ajourner la séance à ce matin. M. Edwards a de nouveau pris sa place au banc des témoins pour être cette fois interrogé par Me N.-K. Laflamme, qui représente la défense. M. Edwards a été sur la sellette toute la matinée.

Un compte à payer

Le juge Demers siégeant ce matin, en Cour supérieure a rendu jugement dans une cause de l'Impri-merie Populaire Liée, contre G. Gauthier de Courville. Le défendeur avait fait exécuter par la demanderesse certains travaux d'impressions pour lesquels, la demanderesse lui réclamait une somme de \$118.58. Le défendeur a été condamné à payer ce qu'on lui réclamait.

Plus de charbon

Charleston, V. O., 5, (S.P.A.) — L'extraction du charbon a augmenté en Virginie occidentale après la déclaration de la grève le 1er avril. C'est ce que déclarent les membres de l'association qui exploite ces houillères. Ils ont fait un tableau de la production moyenne au cours des dix derniers mois,

Le congrès des quotidiens

L'Association canadienne des journaux quotidiens a clos, hier, son troisième congrès annuel. La loi du libelle, beaucoup plus sévère dans le Québec que dans les autres provinces, a été à l'ordre du jour ainsi que les augmentations du tarif postal de 1921 et de 1922. Un comité a été constitué qui interviendra auprès de nos autorités provinciales en vue d'apporter, si possible, certaines modifications à la loi actuelle du libelle dans notre province.

On a aussi traité de la possibilité de s'entendre avec l'union internationale des typographes en vue de soumettre tout différend à un bureau d'arbitrage.

Les congressistes ont été les hôtes de la Commission du port, hier après-midi.

La maison McKim a offert un grand dîner aux congressistes, hier soir.

M. BARTHOU REVIENT A GENES

Il a quitté Paris, cet avant-midi, après avoir eu plusieurs entrevues avec M. Poincaré — Les sous-commissions financières, économiques et du transport présentent leurs rapports aujourd'hui — Les experts quittent la conférence.

Paris, 5 (S. P. A.) — Louis Barthou est reparti cet avant-midi pour Gênes, pour reprendre sa place à la tête de la délégation française. Durant son séjour à Paris, il a eu plusieurs entretiens avec M. Raymond Poincaré, président du conseil, et a assisté à plusieurs réunions du cabinet.

GROS TRAVAIL TERMINE

Gênes, 5 (S. P. A.) — On pense que la conférence de Gênes va terminer aujourd'hui ses délibérations sur les problèmes financiers, économiques et du transport. La sous-commission des affaires économiques doit présenter dans le cours de la journée son rapport à la commission qui lui donnera probablement son approbation.

Il ne restera alors que les problèmes politiques à résoudre, mais ce sont des problèmes très ardues. La question russe et le projet de pacte de non-agression mettent à l'épreuve l'habileté même du premier ministre d'Angleterre, mais on espère grandement aujourd'hui pouvoir trouver la solution de ces problèmes.

Toutes les principales délégations conseillent la patience et à la conférence aura beaucoup à faire durant au moins les trois prochains semaines. Les neutres, et la plupart des délégués croient que l'opposition de la Belgique aux termes de l'accord projeté avec la Russie cédera si la France décide d'approuver sans réserve le mémoire des Alliés aux soviets.

On rapporte qu'à son retour de Paris, M. Barthou se joindra à la petite conférence que M. Lloyd George organise avec les Allemands. A une réunion de ce petit comité, hier, on dit que le chancelier allemand Wirth et son ministre des affaires étrangères Rathenau ont discuté avec le premier ministre anglais, non seulement la question des réparations dues au 31 mai, mais aussi le pacte de non-agression qu'on se propose de conclure à Gênes.

La plupart des membres secondaires de la délégation russe par-

tent aujourd'hui, car le travail requérant la présence des experts est pratiquement terminé. Seuls les délégués et quelques-uns de leurs assistants resteront à Gênes pour faire la lutte aux puissances, lutte qui porte surtout sur la question de la nationalisation des biens de l'étranger en Russie.

AUCUN ENGAGEMENT

Paris, 5, (S. P. A.) — Avant de se mettre en route pour Gênes, M. Barthou a eu un dernier entretien avec M. Poincaré. Celui-ci a commandé à M. Barthou de tenter un effort pour conclure avec les Alliés au sujet du mémoire destiné à la Russie un accord qui contenterait les Belges et ne sacrifierait le principe que les biens privés des étrangers en Russie doivent être respectés.

Un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères a dit aujourd'hui que le gouvernement français n'a pris aucun engagement concernant la reconnaissance du gouvernement soviétique. Le gouvernement est parfaitement libre de traiter la question au point de vue français, c'est-à-dire de ne pas regarder le régime des Soviets comme un gouvernement représentatif et de ne pas lui accorder l'appui moral que constituerait la reconnaissance officielle.

En déclarant au premier ministre Lloyd George qu'il ne voit pas la nécessité de confirmer le traité de Versailles par l'acceptation des réserves françaises au pacte de non-agression, le Dr Walter Rathenau, ministre des affaires étrangères allemand, a laissé entendre, c'est du moins ainsi que l'on interprète ses paroles ici, que les Allemands espèrent que les Alliés de Gênes vont rendre nul le traité de Versailles. M. Brathou est, cependant, muni d'instructions très précises de résister à toute tentative d'empêchement sur le traité, soit dans le pacte de non-agression, soit dans les autres décisions qui pourront se prendre au congrès économique international.

Des élections provinciales?

Québec, 5, (D. N. C.) — Dans les cercles politiques et affirmés que les élections provinciales auront lieu au cours du mois de juin. On fixe même la date du vote au 23 juin prochain.



SOULAGEMENT AUX MISEREUX

LA SAINT-VINCENT DE PAUL TRIFLUVIENNE EST TRES ACTIVE — DES CHIFFRES SIGNIFICATIFS

Les Trois-Rivières, 5. (D. N. C.) Les statistiques qui viennent d'être rendues publiques par les directeurs de la Saint-Vincent de Paul, démontrent que le nombre des misérables a considérablement augmenté au cours de l'hiver dernier. 143 familles ont été secourues par la St-Vincent de Paul comparativement à 55 familles durant l'hiver 1921, soit 573 personnes à qui on a porté secours, comparativement à 239 en 1921.

Il y a aux Trois-Rivières cinq conférences de la société St-Vincent de Paul.

La conférence Notre-Dame a pour président M. Charles Bourgeois, comme vice-président M. J.-A. Trudel; M. Armand Labonté comme secrétaire et M. Nap. Levasseur comme trésorier. C'est M. l'abbé H. Deschênes qui en est le chapelain. Cette conférence qui avait en décembre 1921 la somme de \$352.41 comme résidu, a eu des recettes de \$598.75 cette année, mais ses déboursés ont été de \$1,103.63, soit un déficit de \$294.47. Cette conférence a fait 282 visites aux pauvres.

La deuxième conférence est celle de Sainte-Famille qui a pour chapelain, M. l'abbé Chamberland et comme président M. P.-R. Dupont; M. J.-C. Poitras en est le vice-président et M. Guillaume Courtois secrétaire-trésorier.

Pour la même période, cette conférence avait comme reliquats \$58.13; ses recettes ont été de \$477.26 et ses déboursés de \$529.08, ce qui laisse un déficit de \$55.69. Cette conférence a fait 334 visites aux pauvres.

La troisième conférence est celle de St-Joseph qui a pour président M. Anselme Dubé; vice-président, Albert Blais; secrétaire, Alphonse Fother; trésorier, Jules Caron et sous-trésorier, M. Adjour Germain.

Cette conférence avait pour la même période la somme de \$201.18 comme reliquats. Ses recettes ont été de \$529.80 et ses déboursés de \$641.74. Elle a une balance en caisse de \$18.04. Elle a fait 456 visites aux pauvres.

La conférence de Ste-Ursule a pour secrétaire M. J.-Almé Gagnon. Elle avait en main la somme de \$68.80. Ses recettes ont été de \$320.49 et ses déboursés de \$316.04. Elle a fait 97 visites aux pauvres.

La cinquième et dernière conférence est celle de St-Antoine de Padoue qui a comme chapelain le R. P. Ferdinand, O. F. M., et comme président M. J.-L. Sanschagrin; vice-président, M. Albert Châteauneuf. Le secrétaire est M. Vilmont Tremblay et comme trésorier M. Arthur Provencen.

Cette conférence avait en main, pour la même période, la somme de \$127.48. Ses recettes ont été de \$933.66 et ses dépenses de \$1,064.58. Sa balance en caisse au 30 avril était de \$46.56. Elle a fait 324 visites aux pauvres.

Si nous faisons le total de ces chiffres, nous trouvons pour les cinq conférences qu'elles avaient au début de l'exercice financier une somme de \$808. en mains, que leurs recettes ont été de \$2,906.96 et leurs déboursés de \$3,655.17, ce qui leur laisse un déficit conjoint de \$471.31.

Adoration nocturne

Les membres sont convoqués pour dimanche soir, à 7 heures 30, à l'église Saint-Arsène, 2021, rue Boyer, pour l'office de quarante heures. (Tramway St-Denis-Christophe-Colomb).

Imperméables Nettoyés,

remis à l'épreuve de l'eau et re-teints par notre procédé scientifique spécial. Envoyez-nous votre paletot de gabardine, imperméable ou Burberry et nous vous le renverrons comme neuf.

TOILET LAUNDRIES

Limited Uptown 7640 "Le mieux est d'essayer"

DOUTE SUR UN TRIBUNAL

ON SE DEMANDE S'IL EXISTE REELLEMENT AUX TROIS-RIVIERES UNE COUR DU MAGISTRAT

Les Trois-Rivières, 5. (D. N. C.) Existe-t-il ou non aux Trois-Rivières une cour de magistrat? Voilà la question qui a été soulevée il y a quelque temps par un incident en cour, qui a été mise en évidence par une récente résolution du Barreau qui demandait l'établissement d'une cour de magistrat dans le district des Trois-Rivières, et qui intéresse vivement le monde légal.

M. Arthur Béliveau, greffier de la cité, qui possède des archives intéressantes, nous communique les renseignements suivants à ce sujet: "Les cours du magistrat ont été établies par la proclamation du lieutenant-gouverneur-en-conseil en 1869 par la Loi de Québec 32 Victoria, Chapitre 23. En vertu de cette loi la cour de magistrat de district fut établie aux Trois-Rivières par la proclamation du 19 juin 1873. Joseph-Moise Désilets fut nommé magistrat à cette date.

Le 24 août 1878, la cour du magistrat fut abolie aux Trois-Rivières comme en un grand nombre d'endroits dans la province. Cette abolition a pris effet à compter du 1er septembre 1878. L'abolition de ce tribunal ici, entraîna la révocation du magistrat Moïse Désilets. "Depuis cette date, les magistrats du district des Trois-Rivières qui ont été tour à tour Georges-Isidore Barthe, nommé le 19 décembre 1887, J.-M. Désilets, nommé de nouveau le 5 avril 1894 et Alfred Marchand nommé le 4 janvier 1913, n'ont pas agi comme président de la cour de magistrat du district, puisqu'elle n'existe pas, mais comme président de la Cour des Sessions de la Paix.

"La différence qui existe entre les deux cours, c'est que la cour de magistrat de district a une juridiction jusqu'à concurrence de \$100, tandis que la Cour de Sessions a une juridiction criminelle et pénale. C'est ce qui explique que, pour suspendre la juridiction de la Cour de Circuit aux Trois-Rivières, suivant la loi de dernière session, il faudrait rétablir la Cour de Magistrat de District."

Le monument Taschereau

Québec, 5 (D. N. C.) — Mar F. Pelletier, P.A., M. l'abbé A. Têtu et M. G.-E. Tanguay, architecte, viennent d'accepter l'invitation qu'ils avaient reçue de faire partie du comité des juges qui devront faire un choix au concours organisé entre les sculpteurs à l'occasion de l'érection d'un monument au cardinal Taschereau. Les juges ont examiné attentivement les treize maquettes qui ont été exposées au café du parlement et il semble que leurs préférences vont à l'oeuvre de des sculpteurs Dubois, Bailleul, Florio, Vermare, Hébert et Campbell. On s'attend à ce que le choix définitif du jury soit connu lundi prochain et le nom du sculpteur du monument Taschereau sera annoncé mardi.

Sources sulfureuses à Potton Springs, Qué.

A Potton Springs, Qué., sur le Pacifique Canadien, l'on trouve des sources d'eau sulfureuse blanche qui peuvent rivaliser avec les fameuses sources de même nom dans le Sud dont les propriétés curatives sont bien connues.

Situé au milieu de vastes terrains, dont la vue s'étend sur la campagne, l'hôtel sous la direction de M. J.-A. Wright, de Potton Springs, Qué., offre un endroit à la portée du public pour y passer de courtes vacances, pour se remettre du surmenage des mois d'hiver. Cet hôtel très confortable, qui peut recevoir 175 hôtes, est ouvert depuis le 1er mai.

Le compagnie du Pacifique Canadien donne un service de trains des plus commodés entre Montréal et Potton Springs, Qué. Pour plus amples renseignements, billets, etc., s'adresser à F. G. Lydon, agent de voyageurs de la ville, 141-145, rue St-Jacques. (ré.)

Travaux de voirie

Québec, 5 (D.N.C.) — Le ministre de la voirie M. Perron a reçu une délégation des maires des différentes municipalités de la côte de Beaufort. Ces maires sont venus demander l'exécution de plusieurs travaux de voirie entre Québec et Ste-Anne-de-Beaufort. La route principale entre ces deux endroits aurait besoin de grandes réparations.

Les anciens du Mont-St-Louis

Qu'on n'oublie pas la grande assemblée de dimanche. Les anciens de Québec viennent en auto, au nombre d'une trentaine. On annonce de tous les points de la province. Les membres résidant à Montréal ne doivent pas se montrer moins enthousiastes.

Rien de changé au programme: Messe à 10 h., assemblée générale à 11 h. 30, banquet à 1 h. 30, salut du T. S. Sacrement, à 4 h., visite en auto à M. l'abbé Candide Thérien, ancien aumônier, à 4 h. 15.

Chapelle de Marie-Réparatrice

Le 5 mai, à la Chapelle de Marie Réparatrice, neuvaïne de réparation du 1er au 9 mai prêchée par le R. P. Béliveau, O. P. tous les soirs à 8 heures. Vendredi, 5ème jour, les frais du chant seront faits par la chorale de St-Henri.

Feu M. Jean Doucet

Trois-Rivières, 5 (D. N. C.) — Le 28 avril est décédé M. Jean Doucet, au No 25, Ste-Julie. Il était âgé de 79 ans et 4 mois. Il laisse dans le deuil son épouse dame Lucina Alarie, ses fils, M. l'abbé Roméo Doucet, vicaire à Drummondville, M. le Dr Raoul Doucet, M. Gustave Doucet de Ste-Angele de Laval, Soeur Marie Bathilde, de la communauté des Soeurs de la Providence de Montréal, Mme Art. Denoncourt, des Trois-Rivières, Mme J.-A. Poitras, de Danville, Soeur Arthur-Marie, sa petite fille, de l'Institution des Sourdes-Muettes de Montréal.

Conduisant le deuil: ses fils, ses gendres, MM. A. Denoncourt et J.-A. Poitras; ses petits fils Gaston Roland, Chs.-Edouard Doucet, Roméo J. Sherman, et Henri-Paul Denoncourt, Jean-Maurice Doucet; ses neveux: W.-H. Fontaine, C.-W. Fontaine, Achille Verville, notaire à St-Flavien Lotbinière, V. Bourque, M. Cormier, Philias et Alfred Marchand de Richmond, C. Rouette, A. Fugère, J. Lafontaine, F.-X. Berlinguette, A.-G. Lajoie, tous marchands des Trois-Rivières.

Le service a été chanté par son fils, M. l'abbé Roméo Doucet, assisté des abbés H. Deschênes, vicaire à la cathédrale et M. l'abbé Antonio Denoncourt, vicaire à Ste-Monique, Nicolet. Assistaient au choeur: Mgr U. Marchand, Mgr Massicotte, M. l'abbé F.-A. St-Germain, chancelier de l'évêché de Nicolet, M. l'abbé A. Désilets, curé à St-Wincelias, M. l'abbé A. Morel, vicaire à St-François du Lac, M. l'abbé C.-E. St-Germain, curé de Ste-Angele de Laval, et M. A. Manseau, curé de Bécancour.

Immédiatement après le service la dépouille mortelle fut transportée à Ste-Angele de Laval où eut lieu la sépulture après le chant d'un lbera solennel.

Pacifique Canadien

Mantréal — Québec Le Pacifique Canadien donne un excellent et pratique service entre Montréal et Québec, y compris plusieurs trains rapides de jour. Voici le service au complet. L'heure indiquée est l'heure normale du Méridien de l'Est.

Mantréal (gare Windsor) et Québec (gare Vers l'Est). Départ de Montréal, gare Windsor: 8.00 a.m. (Le Frontenac) tous les jours; arrivée à Québec à 1.00 p.m. 10.45 p.m. tous les jours; arrivée à Québec, 6.00 a.m.

Vers l'Ouest Départ de Québec, gare du Palais: 12.30 p.m. (Le Frontenac) tous les jours; arrivée à Montréal, gare Windsor, 5.30 p.m. 11.10 p.m. tous les jours; arrivée à Montréal, gare Windsor, 8.30 a.m. Montréal (Place Viger) et Québec (gare Vers l'Est).

Départ de Montréal, gare Viger: 8.45 a.m. tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Québec, 2.40 p.m. 1.30 p.m. dimanche seulement; arrivée à Québec, 7.45 p.m. 4.00 p.m. (Le Viger) tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Québec, 9.15 p.m. 11.10 p.m. tous les jours; arrivée à Québec, 6.00 a.m.

Vers l'Ouest Départ de Québec, gare du Palais: 8.00 a.m. tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Montréal, gare Viger, 2.15 p.m. 2.40 p.m. (Le Viger) tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Montréal, gare Viger, 8.40 p.m. 11.10 p.m. tous les jours; arrivée à Montréal, gare Viger, 6.00 a.m. (ré.)

PETIT CARNET

On annonce pour lundi, le 15 mai, le mariage de Mlle Rita Hamel, fille de M. et de Mme Hector Hamel, ave. de Châteaubriand, à M. Benjamin Lemire, de Drummondville. Pas de faire-part.

JARRY - FOREST Le neuf mai prochain, à l'Assomption, sera célébré le mariage de Mademoiselle Irène Forest, fille de M. Isate Forest, bourgeois de la ville de L'Assomption, avec Mre Jules Jarry, notaire des paroisses de Ferme-Neuve et de Mont-Laurier. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'Eglise paroissiale, à neuf heures et demie du matin, par M. l'abbé Paul Jarry, professeur au collège L'Assomption. Pas de faire-part.

Lindsay, Ontario. — "J'avais de fréquentes douleurs dans le dos et les côtés et j'étais souvent incapable de travailler. J'essayai plusieurs remèdes avant les vôtres. Je vis la réclame du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans le "Toronto Globe", et puisqu'il m'a soulagé, je le recommande à toutes mes voisines. J'en tiens toujours à la maison, et j'en prends de temps à autre, quand même je suis bien portante, car mieux vaut prévenir que guérir." — Elizabeth Campbell, 13 rue St-Paul, Lindsay, Ontario.

Il est presque impossible de faire toutes sortes d'ouvrage — et il y en a tant à faire — si vous souffrez de quelque maladie féminine. Cela vous donne des douleurs dans le dos ou les côtés; vous rend nerveuse et irritable. Vous arriverez peut-être à le faire, mais vous ne vous sentirez pas bien. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède pour les femmes, spécialement préparé pour détruire la cause de ces maladies et ramener la santé.

ANTIKOR-LAURENCE CURE RADICALE DES CORPS SURE, EFFICACE, SANS DOULEURS EN VENTE PARTOUT 254 FRANCO PAR LA POSTE A. J. LAURENCE, MONTREAL

Hôtel Place Viger DINER-SAUTERIE Tous les samedis soir ORCHESTRE SPECIAL DE JAZZ Un dollar et cinquante centimes. Pour réserver sa table, Main 5720.

Aux membres de la Commission Québec, 5 (D. N. C.) — Un groupe d'amis a donné, mercredi soir, au château Frontenac, un dîner en l'honneur des nouveaux membres de la Commission du havre de Québec: MM. G. Power et Jules Gauvin. Le général Tremblay, le troisième commissaire était aussi de la fête. M. Power est président de la commission et M. Tremblay faisait

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

DOULEURS DANS LE DOS ET LES COTES

Soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Lindsay, Ontario. — "J'avais de fréquentes douleurs dans le dos et les côtés et j'étais souvent incapable de travailler. J'essayai plusieurs remèdes avant les vôtres. Je vis la réclame du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans le "Toronto Globe", et puisqu'il m'a soulagé, je le recommande à toutes mes voisines. J'en tiens toujours à la maison, et j'en prends de temps à autre, quand même je suis bien portante, car mieux vaut prévenir que guérir." — Elizabeth Campbell, 13 rue St-Paul, Lindsay, Ontario.

Il est presque impossible de faire toutes sortes d'ouvrage — et il y en a tant à faire — si vous souffrez de quelque maladie féminine. Cela vous donne des douleurs dans le dos ou les côtés; vous rend nerveuse et irritable. Vous arriverez peut-être à le faire, mais vous ne vous sentirez pas bien. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède pour les femmes, spécialement préparé pour détruire la cause de ces maladies et ramener la santé.

ANTIKOR-LAURENCE CURE RADICALE DES CORPS SURE, EFFICACE, SANS DOULEURS EN VENTE PARTOUT 254 FRANCO PAR LA POSTE A. J. LAURENCE, MONTREAL

Hôtel Place Viger DINER-SAUTERIE Tous les samedis soir ORCHESTRE SPECIAL DE JAZZ Un dollar et cinquante centimes. Pour réserver sa table, Main 5720.

Aux membres de la Commission Québec, 5 (D. N. C.) — Un groupe d'amis a donné, mercredi soir, au château Frontenac, un dîner en l'honneur des nouveaux membres de la Commission du havre de Québec: MM. G. Power et Jules Gauvin. Le général Tremblay, le troisième commissaire était aussi de la fête. M. Power est président de la commission et M. Tremblay faisait

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

partie de l'ancienne. C'est la Chambre de commerce de Québec qui a offert ce banquet aux trois commissaires. Il y eut plusieurs discours et les orateurs ont fait l'éloge des commissaires et du port de Québec. Tous souhaitent le développement de ce port important et les commissaires ont demandé le concours de tous les citoyens de Québec dans la réalisation des projets qu'ils ont conçus.

COMMERCE ET FINANCE

Le marché des vivres

Le tableau suivant indique les arrivages de la journée d'hier, à Montréal, pour le beurre, les oeufs et le fromage, comparativement au mercredi précédent et au jour correspondant l'an dernier:

Table with 2 columns: Item (Beurre, Oeufs, Fromage) and Price/Quantity. Includes sub-section 'LES ENCHERES RURALES'.

Les compensations

Pour la semaine terminée hier, les compensations de banques dans les différentes villes canadiennes se sont établies comme suit, comparativement à celles de la semaine correspondante en 1921:

Table listing cities (Montréal, Toronto, Winnipeg, etc.) and their respective compensation amounts for 1921 and 1922.

Banque d'Angleterre

Londres, 5. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants:

Table with 2 columns: Item (Réserve totale, Circulation, etc.) and Amount.

Dividendes déclarés

Pacifique Canadien. — Dividende trimestriel régulier de 2 1/2 pour cent sur le stock commun, payable le 30 juin aux inscrits du premier juin.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal: Livre sterling à New-York: Papier à 60 jours, 44 1/2; 45 1/2; Par câble s.-marin, 44 3/4; 45 1/4.

LA MATINEE A LA BOURSE

MOINS D'ACTIVITE SUR NOTRE PLACE. — LES COURS RESTENT GENERALEMENT FERMES. — LE BELL TELEPHONE ET LE SPANISH RIVER TOUCHENT DE NOUVEAUX HAUTS.

Quoique l'activité, ce matin, sur notre place, n'ait pas été aussi grande qu'hier, les cours ont été généralement très fermes. Quelques réactions ici et là sont de peu d'importance.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Table with 3 columns: Echéance, Prix, Rendement. Lists bond maturities and their market prices and yields.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie.) Transactions de 10 h. à 11 h. 30 a.m. Steel—75 à 68. Abithi—25 à 55, 10 à 55 1/2.

LES GRAINS

Table with 3 columns: Item (Winnipeg, Chicago), Price, Midl. Lists grain prices for various locations.

A Wall Street

New-York, 5. (10h. 30). — L'ouverture a été irrégulière ce matin, à Wall Street; les bulles, surtout les bulles domestiques, étaient très fortes; par contre les transports étaient lourds.

Les valeurs canadiennes à Londres

Londres, 5. — Les valeurs canadiennes suivantes étaient cotées ce matin, à la Bourse: Pacifique, 160; Brazilian, 48 1/2; Canadian General Electric, 94; Steamships Voting Trust, 25; Dominion Steel, 50 1/2; Shawinigan, 117.

Cotations hors-iste

Tram. over: Offre, 17 1/2; dem., 18; ventes, 22 1/2 à 17 1/2. Ryderson pfd.: Offre, 14 1/2; ventes, 10 à 15.

L'argent en barre

Londres, 5. — L'argent en barre fait 35 pence 5/8 l'once.

Bourse de New-York

Table with 2 columns: Item (Am. Bosh Magneto, Am. Gas, etc.), Price. Lists various stock prices on the New York exchange.

WAYAGAMACK PULP & PAPER COMPANY LIMITED. Obligations 6%—première hypothèque. Echéance, février 1951. Ressources abondantes. Les sources d'approvisionnement de bois à pâtes et papiers se raréfient.

RENE-T. LECLERC BANQUIER ET COURTIER. MONTREAL 160, rue St. Jacques. QUEBEC 74, rue St. Pierre. (MAISON FONDÉE EN 1907)

Le fonds de pension. Les membres du syndicat catholique et national des employés municipaux tiendront une assemblée, conjointe, mercredi soir, avec les membres de la fédération des employés municipaux.

Eloquence des Chiffres. Le tableau suivant indique la magnifique progression des ventes de la maison Dupuis Frères, Limitée. L'augmentation du volume des ventes pour 1921 a été de plus de 35% sur 1920.

Geo. BEAUSOLEIL & Cie 112, rue St-Jacques MONTREAL. Les Obligations - Or Wayagamack, 6% première hypothèque à 77.50 et l'intérêt pour rapporter 8% constituent un placement de tout repos que nous recommandons fortement.

Si vous Voulez Devenir Patron. épargnez une partie de votre salaire comme employé, et mettez vos économies à l'abri des tentations de dépenses inutiles, frivoles, en ouvrant un compte à La Banque Nationale. La Banque Nationale. BUREAU DE DIRECTION: PRESIDENT: L'HON. GEO. E. AMYOT.

LE CIMENT POUR LA DUREE - DEFIE LES PYRAMIDES SECLAIRES. A JOURD'HUI, le ciment est, de plus en plus, employé à la construction des monuments de l'industrie moderne. C'est la matière première qui sert à édifier Manufactures, Entrepôts, Edifices à Bureaux, Elevateurs de grains, Bâtiments de fermes à l'épreuve du feu, Résidences, Chemins, Ponts et autres constructions innombrables qui témoignent de l'esprit inventif, de la tendance progressive qui caractérise la génération actuelle.

# LA VIE SPORTIVE

## DEMAIN L'OUVERTURE

La saison des courses sera inaugurée demain après-midi à la piste de Maisonneuve alors que le London Jockey Club y donnera sa réunion du printemps et si la température est favorable nous sommes convaincus qu'il y aura foule à l'hippodrome de la partie est. La piste est actuellement en excellente condition et plusieurs propriétaires de chevaux présents que des records seront établis au cours de la réunion.

Les officiers qui ont été nommés par l'Association d'élevage et de courses de Québec sont actuellement à l'oeuvre pour enregistrer les entrées et comme les propriétaires de chevaux ont grandement besoin d'argent l'on compte pouvoir réunir des champs fort nombreux dans chaque épreuve inscrite au programme. Le juge du départ, M. Eddie Tribe, est arrivé en cette ville, hier après-midi, accompagné de ses assistants et il doit se rendre aujourd'hui même à la piste afin de faire l'installation de sa barrière. M. Charles Campeau, secrétaire des courses, a préparé un programme qui donne satisfaction à tous les turfmen et les hommes à chevaux ont été unanimes à féliciter M. Campeau pour le soin qu'il a mis dans la préparation du livre de conditions.

Tout est prêt pour l'ouverture de demain et à deux heures lorsque les chevaux seront alignés à la barrière retentira dans les airs le traditionnel "Th're off".

Le London Jockey Club a tenu à encourager les locaux de préférence aux étrangers et aussi au particulier nous verrons que des Mont-réalis aux différents guichets. Le club de M. Dewar doit être félicité pour l'encouragement qu'il donne aux noirs et tous les clubs de l'Association d'élevage et de courses de Québec suivront cet exemple. Les officiers en charge de la réunion de Maisonneuve seront les suivants: Commissaire, représentant l'Association, M. W.-J. Morrison, Commissaires: MM. E.-C. St-Père, député d'Hochelega, et W. W. Lykes, Juge en chef et secrétaire des courses: M. C.-C. Campeau. Juge associé: M. Sydney Bender.

Juge du paddock: M. le Dr Ashe. Juge au départ: M. Eddie Tribe. Chronométrateur: M. Albert Labege.

Juge du parcours: M. Horace Lavigne.

## INDIENS contre VERDUN; ST-HENRI vs METROPOLE

Après les deux excellentes parties qu'elle a données dimanche dernier, la Ligue de baseball de la Cité envisage l'avenir avec confiance. Elle a pu se rendre compte que le public et que les amateurs de sport tiennent à l'encourager et à voir ses clubs à l'oeuvre. La ligue veut être digne de cet encouragement et elle s'efforcera de donner la meilleure qualité possible de baseball.

Le programme de dimanche, au terrain du National, à Maisonneuve, sera le suivant:

1.30—Indiens vs Verdun.  
3.30—Syndicat St-Henri vs Métropole.

Le Verdun qui a si bien débuté dimanche dernier, promet bien de ne pas s'arrêter en si beau chemin. Le gérant Royer a fait pratiquer ses hommes toute la semaine et c'est une équipe en grande forme qu'il alignera dimanche contre les Indiens. M. Constantineau, propriétaire de ce dernier club n'a pas gou-

te la défaite subie dimanche dernier aux mains du Syndicat St-Henri et il a stimulé ses hommes afin de les pousser à triompher dimanche. Les Indiens avaient le dessus jusqu'à la dernière manche dans la partie d'ouverture de saison, mais le lanceur Malcolm Fraser perdit le contrôle de la balle, ce qui n'est nullement surprenant avec le temps froid de dimanche dernier. Sans ce moment de faiblesse, les Indiens auraient probablement gagné. Il sera intéressant de voir ce que le Verdun fera contre les Indiens. Jean Olivier se surpassera.

La rencontre entre le Métropole et le Syndicat St-Henri sera à n'en pas douter, une lutte passionnante. Charles Ducharme, du Syndicat, et Eugène Bélanger, du Métropole, sont déterminés l'un et l'autre à faire gagner leur club et l'on verra du mouvement et de l'action lorsque les deux clubs en viendront aux prises.

## Championnats de nage au National

C'est demain soir à 8 h. 30 qu'auront lieu les championnats de nage pour les membres de l'Association. Les organisateurs ont terminé leur travail et cette soirée promet de remporter un véritable succès.

Nous donnons ci-dessous le programme complet:

**Genre libre. Demeiselles.** — 50 vgs. Miles Couture, Thibaudeau, Francoeur, Lecours, Barbeau.

**Garçons.** — 50 vgs. Paul Desautels, Pierre Desautels, Eric Dufresne, R. Millette, P. Rien-deau.

**Hommes.** — 50 vgs. G. Duckett, A. Valiquette, J. Lachapelle, P. Millette, R. Baril.

**Brasse.** — Dames et Demeiselles, 100 vgs. Miles Couture, Thibaudeau, Francoeur, Lecours, Barbeau, Marsan.

**Brasse.** — Garçons. — 100 vgs. E. Dufresne, P. Desautels, Pierre Desautels, R. Millette.

**Hommes.** — 200 vgs. G. Lajoie, C. Beaudry, R. Baril, G. Duckett, J. Lachapelle.

**Pionnières.** — Dames et Demeiselles. Miles Couture, Lecours, Thibaudeau, Francoeur.

**Hommes et Garçons.** Paul Courtois, R. Baril, P. Désy, i'Pierre Desautels, Roland Millette, Paul Desautels, Paul Millette.

**Sauveteur.** — MM. Geo. Lajoie et Chs.-L. Laurin.

**Chasse au canard.** — Dames, Messieurs. L'admission est de 25 cts pour les membres et 50 cts pour le public.

Les membres voudront bien présenter leur carte en achetant leur billet.

## Horemans au National

Edouard Horemans, le champion joueur de billard de Belgique donnera une exhibition la semaine prochaine à Montréal.

M. J.-A. L'habert, l'administrateur général du National a fait des arrangements avec cet expert pour procurer aux membres de l'Association et au public en général l'avantage de le voir à l'oeuvre.

M. T. Viau, l'un des meilleurs joueurs de billard de Montréal, qui a eu l'occasion de voir jouer Horemans aux Etats-Unis, il y a quelque temps, nous déclarait, hier soir, que Horemans est un véritable prodige et que les exhibitions qu'il a données aux Etats-Unis depuis quelque temps ont émerveillé tous ceux qui ont eu l'avantage de le voir jouer.

Horemans jouera au National mercredi et jeudi soir. Tous les membres de l'Association et les amateurs de billards sont invités.

L'admission sera de 75 cts pour les membres et \$1.00 pour le public.

Les billets sont en vente dès maintenant à l'administration, 89 Cherrier-est 323.

## Dempsey contre le vainqueur

Paris, 5. — "Si Carpentier défait Lewis, comme je l'espère," a dit Jack Dempsey, "je me remettrai à l'entraînement pour faire face à Carpentier une seconde fois, mais à Londres ou à Paris."

Lorsqu'on lui a demandé s'il ren-

contrerait Ted Kid Lewis si celui-ci gagnait, Dempsey a dit: "Certainement. Je suis préparé à rencontrer qui que ce soit. Mais je crois que ce serait mieux si Carpentier gagnait parce qu'il est un peu plus de ma taille, de ma science et de mon pesantour. Un match semblable attirerait plus de monde qu'avec Lewis. A tout événement je rencontrerai le vainqueur, que ce soit Carpentier ou Lewis.

Berlin a désappointé le champion. Il voulait revenir à Paris aussitôt qu'il fut entré dans la capitale allemande.

## Avis aux créanciers

**LA LOI DE FAILLITE**

Dans l'affaire de l'actif de RAYMOND PROVOST, de Montréal, cédant autorisé (ou failli), y faisant affaires sous les noms et raison de "LA CIE NATIONALE DE PHOTOGRAPHIE".

Avis est par les présentes donné que ledit Raymond Provost, le troisième jour de mai 1922, fait une cession autorisée au soussigné, le douzième jour de mai 1922, à onze heures de l'avant-midi, au no 97, rue Saint-Jacques, chambre 34.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 4 de l'article 37 de ladite loi je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal ce dixième jour de mai 1922. G.-A. NADEAU, syndic autorisé.

Dans l'affaire de l'actif de LECLERC & BEAUCHAMP LITE, manufacturier, Montréal, failli.

Avis est par les présentes donné que Leclerc & Beauchamp Lité a été déclaré en faillite et qu'une ordonnance de séquestration a été rendue le 15ème jour d'avril 1922.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue mon bureau, chambre 21, Immeuble Duluth, Place d'Armes, Montréal, le 15ème jour de mai 1922, à 3.30 de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis.

Daté à Montréal, 5ème jour de mai 1922. EUGENE PREVOST, syndic autorisé.

Bureau de Prevost et Perras, Comptables et liquidateurs.

## Avis aux créanciers

**LA LOI DE FAILLITE**

Avis est par les présentes donné que Leclerc & Beauchamp Lité a été déclaré en faillite et qu'une ordonnance de séquestration a été rendue le 15ème jour d'avril 1922.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue mon bureau, chambre 21, Immeuble Duluth, Place d'Armes, Montréal, le 15ème jour de mai 1922, à 3.30 de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis.

Daté à Montréal, 5ème jour de mai 1922. EUGENE PREVOST, syndic autorisé.

Bureau de Prevost et Perras, Comptables et liquidateurs.

## Soumissions pont en fer

Des soumissions seront reçues jusqu'au six juin prochain, pour la construction d'un pont en fer de 85 pieds avec quais en ciment-béton. Plan et devis chez le secrétaire-trésorier de Saint-Liguori, Co. Montclair, ALCIDE RICHARD, Sec.-Trés.

## Province de Québec, Cour Supérieure

No 4097. Dame Eugénie Desrochers, de la cité de Montréal, épouse commune en biens de Edgar Bisillon, automobiliste, du même lieu, demanderesse, contre ledit Edgar Bisillon, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée dans cette cause le 23 mars 1922. Montréal, le 3 mai 1922. DORAIS & DORAIS, Procureurs de la demanderesse.

## Les parties dans les grandes lignes

Les joutes disputées, hier après-midi, dans les séries de baseball des ligues Américaine, Nationale et Internationale, ont donné les résultats suivants:

**A Chicago:**  
Cleveland 020 001 200—5 11 2  
Chicago 000 000 003—3 10 1  
Mails et O'Neill; Faber, McWenney et Schalk.

**A Détroit:**  
St-Louis 300 020 000—5 11 1  
Détroit 021 000 003—6 10 1  
Vangiliver et Severel; Olsen, Oldham, Johnson et Bassler.  
Les autres joutes ont été remises pour cause de pluie.

## POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
St-Louis	12	7	.632
New-York	12	7	.632
Chicago	9	8	.529
Philadelphie	9	9	.500
Cleveland	9	9	.500
Boston	8	9	.471
Washington	8	12	.400
Détroit	6	12	.333

## NATIONALE

Cincinnati	000 000 016—7 12 1
St-Louis	003 000 005—8 12 2
Dunohue, Schell, Couch, Luque et Wingo; Walker, Sherdel et Ainsmith.	

Les autres joutes ont été remises pour cause de pluie.

## POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York	14	4	.778
Chicago	11	5	.688
St-Louis	10	7	.588
Brooklyn	9	8	.529
Pittsburg	8	9	.471
Philadelphie	6	9	.400
Cincinnati	6	14	.300
Boston	4	12	.250

## INTERNATIONALE

A Buffalo:	
Newark	000 101 000—2 5 0
Buffalo	000 502 03x—10 11 2
Baldwin, Whitehouse et Walker; Tomlin et	

A Rochester:  
Baltimore 000 100 004—5 9 2  
Rochester 001 003 02x—6 12 1  
Bentley et McAvoy; Keenan, Hughes et Lake.

Les autres parties ont été remises pour cause de pluie.

## POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Baltimore	11	5	.688
Rochester	10	6	.625
Toronto	9	7	.563
Reading	9	7	.563
Jersey-City	8	8	.509
Buffalo	7	10	.412
Newark	6	11	.353
Syracuse	4	10	.286

## TARIFS DES PETITES AFFICHES

**DEMANDE D'EMPLOI** — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

**DEMANDES D'ELVES** — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

**TOUTES LES AUTRES DEMANDES** — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

**CHAMBRES A LOUER** — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

**TROUVE** — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

**PERDU** — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

**MAISONS, MAGASINS, ETC.** A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

**A VENDRE** — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

**CARTES PROFESSIONNELLES**, tarif sur demande.

**AVIS LEGAUX** — 15 sous la ligne agrée.

**NAISSANCE, DECES, MESSAGES** — 50 sous par insertion.

**REMERCIEMENTS** — 50 sous.

**CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC.** — \$1.00 par insertion.

**AUTOMOBILES**

**CHAUFFEURS MECANICIENS** demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence gratuite, position assurée. Cours privés pour dames. 800 Couombs, 708 Demontigny Est. Tel. Est 4364.

**SERRURIERS**

**E. TELLIER**

Expert en réparations de gramophones, serrures, clefs, tournages de toutes sortes, travail exécuté promptement, prix modéré, satisfaction garantie.

268, DORCHESTER EST, Frères Saint-Denis.

**COLLEGE DE BARBIERS**

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent à un système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 45 St-Laurent.

**OEUFS ET VOLAILLES**

Voici la saison d'incubation à notre porte. — Procurez-vous vos reproducteurs sans retard. — Le plus vite ils ornent votre troupeau est le mieux. Familiarisez-vous avec nos races. Demandez notre brochure illustrée de vingt gravures des volailles les plus avantageusement connues au pays. \$5 sous par poste. — Quantités de Cibebs de toutes races, prix raisonnable. — Vingt-cinq coqs extra Choix Rock Barré Foncé, ou pâle et \$5.00 pièce. — Canebés Pekin, Rouen, Muscovy foncé et blanc. — Le canard muscovy dindes bronzes et hollandaises. — Oies Toulouse, Embden, africaines. — Ecrivez vos besoins. — Nous ne considérons pas de commandes sérieuses, à moins d'être accompagnées de timbres pour réponse.

**ANIMAUX DOMESTIQUES**

Deux truies de la race Chester White de stock enregistrées mettront bas vers la mi-mai, \$50.00 pièce. Extra belle vache Jersey de choix enregistrée, fraîche vealée, \$125.00 la prennent. Extra bonne laitière. — Son veau, \$25.00. — Troupeau de Shorthorn de choix. — Chienne Colie blanche de choix, \$25.00, avec enregistrément. — Pigeons, pintades. Ecrivez vos besoins. — La Ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe Québec.

## PLATRIER

**D. PARE**

Entrepreneur

Enduits et blanchissage Travaux sur assésage.

St-Louis 6793J

## Service d'un Comptable

Tout commerçant ou homme en affaire désirant se procurer les services d'un comptable, quelques heures le soir, sans grand frais; écrivez casier 21 Le Devoir.

## ALPHA DE VILLERA Y

L'Alpha de Villera y fera dimanche, le 7 mai, l'ouverture de sa saison de baseball sur son terrain, angle des rues Lajeunesse et 32ème avenue, alors qu'il recevra le Family Washing.

L'échevin Jarry sera sur les lieux et lancera la première balle.

L'Alpha de Villera y s'est assuré cette année les services du lanceur Arsène Pigeon et du receveur A. Lafrance.

L'équipe de l'Alpha de Villera y se composera des joueurs suivants: A. Lafrance, receveur; Arsène Pigeon, lanceur; Achille Mailloux, 1er but; S. Pigeon, 2ème but; O. Garant, arrêt-court; E. Brunet, 3ème but et lanceur, René Lefebvre, 1. f.; Paris, l. f.; Charpentier, c. f.; Poulin, c. f.; Matte, r. f.; Laféche, r. f.

L'Alpha de Villera y est prêt à rencontrer tout club amateur. Pour information s'adresser au capitaine Arsène Pigeon, 3231 Letang, ou au Gérant Jos. Mailloux, 3550 St-Gérard, par lettre seulement.

## Baseball à Ahuntsic

L'équipe de baseball du cercle Paroissial St-Nicolas-de-Ahuntsic fera ses débuts, dimanche après-midi, prochain.

Pour cette occasion, elle rencontrera l'équipe du club Athlétique du Sault-au-Récollet.

Ceux qui, dans le passé, ont assisté aux différentes rencontres des deux équipes, savent ce que sera la partie de dimanche prochain. Tous les membres composant ces deux équipes en dehors du jeu, sont de vrais camarades mais lorsqu'il s'agit de la suprématie en tant que ces équipiers représentent Ahuntsic et Sault-au-Récollet, tous ces joueurs deviennent des adversaires acharnés.

Cette partie d'inauguration sera l'ouverture officielle du baseball à Ahuntsic et les organisateurs comptent sur une affluente considérable. Le terrain sur lequel cette fameuse partie sera jouée est situé aux coins des boulevards Gouin et St-Denis; il a subi une toilette complète, des travaux importants ont été faits au cours de la semaine dernière et les spectateurs verront avec plaisir les améliorations qui y ont été apportées.

Les gérants conjoints de l'équipe de baseball, Ahuntsic, MM. S. Laperle et J. H. Berthelet ont promis d'aligner pour dimanche une équipe capable de rivaliser avec les meilleurs clubs amateurs de la province.

## Service de bateaux entre Montréal et Québec

On annonce l'ouverture du service par bateau pour Québec; le départ de Montréal a lieu tous les soirs à 7 heures, sauf le dimanche. Ce populaire service fait par la

**FUMEZ LES CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT**

Qualité Supérieure  
Fabrication la plus soignée  
Plus grande valeur au monde

10 pour 18¢  
20 - 35¢  
et en boîtes métalliques de 50 et de 100

Canada Steamship Lines offre un mode idéal de voyager aux hommes d'affaires, aux touristes et à tous ceux qui ont à se rendre dans la vieille capitale, soit par affaire, soit par agrément. Ce magnifique voyage de nuit se fait avec tout le confort des hôtels modernes de première classe. La cuisine est excellente, les salons et cabines meublés avec luxe, un personnel obligeant, tout en un mot fait du voyage, une agréable promenade.

L'arrivée à Québec à 7 a. m. donne une journée entière dans cette ville: retour à Montréal à 6 heures p. m. (sauf le dimanche).

Pour billets, s'adresser aux bureaux de la compagnie, No. 9 square Victoria, ou par téléphone au département des voyageurs, Main 4710.

Province de Québec, Cour Supérieure, No 3364. Dame Florida Major, épouse commune en biens de Cyprien Boisvert, dument autorisée à ester en justice par un jugement en date du 15ème jour d'avril 1922, des cité et district de Montréal, demanderesse, vs Cyprien Boisvert, des cité et district de Montréal, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée dans cette cause le 15ème jour d'avril 1922. G. GUERIN & RENAUD, Procureurs de la demanderesse.

# BIERE MOLSON

## A CAPSULE

Brassée et mûrie de façon toute spéciale. Une vieille bière d'un caractère rare, de saine consistance et de saveur agréable, une bière, enfin, comme la brasserie MOLSON peut seule en brasser.

Commandez-bien la bière MOLSON fermée à capsule avec dessin de couronne spécial.

CONFERENCE DE GENES

La question des réparations

Les délégués allemands et anglais ont eu une longue entrevue, hier — On croit qu'il s'agit des créances de l'Allemagne — Projet de réunion avant le 31 mai — Le pape s'intéresse à la conférence.

Gènes, 5 (S. P. A.) — Le chancelier allemand, le Dr Wirth, et le ministre des affaires étrangères allemand, le Dr Rathenau, ont été mandés à la villa du premier ministre Lloyd George, hier, et sont restés, pendant plusieurs heures, en conférence avec le premier ministre, lord Birkenhead et sir Edward Grigg.

Ni les Allemands ni les Anglais n'ont voulu parler des sujets qui y ont été discutés, mais les rumeurs veulent que des plans soient étudiés pour améliorer la situation de l'Allemagne en rapport avec les réparations. Les délégués anglais ont annoncé qu'ils adhèrent encore au projet de réunion des signataires du traité de Versailles soit à Gènes, soit dans une ville voisine avant le 31 mai dans le but de prendre les mesures qui pourraient être nécessaires en raison du paiement des réparations allemandes, que l'Allemagne s'est annoncée d'avance incapable de payer.

Plus les Russes étudient le mémoire sur la reconstruction russe, moins il semble leur plaire. Rakovsky, Tchitcherine et Litvinoff ont exprimé leur surprise en lisant quelques clauses. La divergence produite entre les Alliés par la objection de la France et de la Belgique à l'article 6 a considérablement amélioré la position de la délégation russe.

On s'attend à ce que les Russes répondent au mémoire samedi. Dans l'intervalle, ils se servent de tous les avantages avec habileté. Leurs experts sont à diriger le mémoire dans leur traitement de Santa Margherita, où toute la délégation travaille ferme, à l'exception de Tchitcherine et de Rakovsky, qui se sont rendus à Gènes pour quelques heures, hier.

On fait beaucoup de spéculation sur la position de la France depuis la conférence entre le premier ministre Poincaré et M. Barthou. M. Lloyd-George et toute la délégation britannique espèrent encore que les Alliés s'entendent à propos du

mémoire russe et que les Russes acceptent leurs conditions d'une manière qui permettra de reprendre le commerce.

LA POSITION DE LA RUSSIE

Moscou, 5 (S. P. C.) — Les événements qui se sont produits à Gènes, prouvent clairement que les diplomates européens, n'ont pas du tout compris ce qui est arrivé, à déclaré, hier, Léon Trotsky, ministre de la guerre. Le soin de l'Amérique à rester étrangère à la conférence était peut-être acceptable, en ce qu'il permet à l'Amérique de mieux s'orienter et de résoudre plus correctement les problèmes que Gènes a présentés.

Dans une déclaration à la Presse Associée, M. Trotsky a compu le silence qu'il a gardé depuis que les délégués sont à Gènes.

Dans un franc exposé de la position russe, où il a fait ressortir que les principes en jeu, M. Trotsky a déclaré qu'il doutait que le manque de succès de la conférence amènerait le commencement de mouvements militaires contre la Russie, mais signifierait que le travail économique des soviets progresserait plus lentement que ne le désire la Russie.

« Les principes diplomatiques de l'Europe, ajouta-t-il, semblent encore considérer que la révolution ouvrière de la Russie n'est pas le commencement d'une nouvelle époque historique du monde, mais un simple changement temporaire d'une forme de propriété à un autre. Ils croient pouvoir par la force nous réduire aux anciennes formes de la propriété, mais cet essai a échoué et maintenant ils demandent que nous payions des indemnités pour la révolution en nous basant sur les formules légales et les calculs des sociétés capitalistes. C'est aussi insensé que si nous demandions à Gènes que les capitalistes européens, se basant sur nos formes légales et tenancières, remettent leurs usines, leurs

fabricques, leurs banques et leurs mines à la direction collective des masses ouvrières.

« Deux systèmes de propriété sont à échanger des pourparlers à Gènes. Des accords séparés et des traités séparés entre eux sont possibles mais seulement sur la base de la claire compréhension du fait que la discussion est possible, non au sujet de céder sur des principes, mais sur les considérations purement pratiques ressortant des avantages des deux côtés.

Nonobstant une leçon de près de cinq ans, les principaux diplomates européens ne l'ont pas comprise.

« L'échec de la conférence de Gènes signifierait non seulement le retardement du travail économique soviétique, mais la ruine de l'économie de l'Europe d'un pas plus rapide que ne sont portés à croire ceux qui ont actuellement en main le sort de l'Europe. »

PIE XI S'INTERESSE A GENES

Gènes, 5 (S.P.A.) — Suivant des nouvelles que les délégués de plusieurs pays ont reçues des attachés diplomatiques de leurs ambassades respectives auprès du Saint-Siège, le Souverain Pontife Pie XI communique deux fois par jour avec le cardinal Gasparri, son secrétaire d'Etat, au sujet de la conférence de Gènes, et use de toute son influence pour répandre sur la délégation un esprit de paix et de conciliation, suggérant des concessions réciproques sur les points qui présentent les difficultés les plus sérieuses.

LA SUEDE A CONFIANCE

Gènes, 5 (S.P.A.) — M. H. Jalmar Branting, premier ministre de la Suède, a déclaré, hier, en partant pour Stockholm, qu'il a confiance de voir la conférence de Gènes aboutir à des résultats pratiques et utiles, prélude d'une entente internationale.

UNE NOTE A L'ALLEMAGNE

Paris, 5 (S.P.A.) — Le commission des réparations a envoyé au gouvernement allemand, hier soir, une longue note, disant qu'elle n'a pas découvert de violation directe du traité de Versailles dans les clauses du traité signé à Rapallo le dimanche de Pâques entre les Allemands et les Russes. La commission se réserve cependant le droit d'examiner de près l'application du traité et de prendre les décisions requises pour protéger le droit des Alliés sur toutes les ressources allemandes.

La décision de la commission a été communiquée à tous les gouvernements alliés et une copie a été télégraphiée au premier ministre anglais à Gènes.

IRLANDE

UNE TRÊVE DE QUATRE JOURS

LES DEUX FACTIONS IRLANDAISES PROMETTENT DE RESTER PAISIBLES D'ICI LUNDI. — L'UNITE DE COMMANDEMENT

Dublin, 5 (S.P.A.) — Après la conclusion d'une trêve de quatre jours, hier, entre les factions rivales, la réunion s'est prolongée pour établir un plan d'unité sur lequel le Daill aura à se prononcer aujourd'hui. Cet accord permettrait à Eamon de Valera et à ses partisans d'avoir des portefeuilles dans le cabinet. Les dissidents se rangeront sous un commandement unique.

En outre, l'opposition constante de De Valera aux élections du mois de juin y trouverait son compte, car le nouveau parlement chargé de discuter la constitution serait élu sans contestation. Ceci donnerait au Daill une prolongation d'existence jusqu'en décembre. Impossible de dépasser cette date, puisque l'accord stipule que les élections se feront dans les douze mois suivant la signature du traité.

Ces concessions ont déjà été proposées à De Valera et à Mulcahy, comme base des négociations. La principale difficulté consiste à déterminer exactement les pouvoirs du nouveau parlement. Cette question domine toutes les discussions.

La suspension des hostilités prévoit la cessation des agressions contre la personne et la propriété et de toute tentative de recrutement. Des courriers sont partis pour Kilkenny avec l'ordre de faire cesser le combat.

SIX VICTIMES

Londonderry, Irlande, 5. — Dans une rencontre entre les troupes régulières et irrégulières de l'armée républicaine irlandaise, trois réguliers ont été tués et trois autres sérieusement blessés, hier, sur la frontière de l'Etat Libre de Londonderry-Donegal, à Burt. Les forces régulières de l'armée s'en allaient se joindre à la garnison de l'endroit, quand ils tombèrent dans une embuscade d'irréguliers, qui ouvrit sur eux une fusillade bien nourrie.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

Complets avec deux Pantalons

Achetez un complet avec deux pantalons. Vous aurez de la satisfaction et du service. Ce sont des complets de qualité supérieure, en serge anglaise bleu marin tout laine, d'une pesanture de 17 à 18 onces à la verge; aussi en tweed anglais, nuances pâles à carreaux. Le dernier modèle du printemps. Tant qu'à la coupe et à la confection elles ne laissent rien à désirer. Samedi



29.50

COMPLETS pour le sport en tweed Donegal; le veston a quatre poches, superposées, demi-ceinture en arrière, coupe élégante. Samedi . . . . . 23.50

CHAPEAUX POUR HOMMES

Solde d'un lot de CHAPEAUX valant 3.00 1.89 pour . . . . . CHAPEAUX anglais, Moore, Buckley et King; rég. 6.00 pour . . . . . 5.00 CHAPEAUX "Spécial de Dupuis", doublure en soie . . . . . 5.00 CHAPEAUX anglais Tress; doublure de soie . . . . . 7.50 Notre série spéciale de CHAPEAUX, rég. 3.50 pour . . . . . 3.00 CASQUETTES de tous genres et de tous prix; prix .98 à 4.00



FAUX-COLS

200 douzaines de FAUX-COLS empesés (seconds) marque Arrow; les imperfections sont à peine visibles; choix des modèles les plus populaires: Whip, Cordon, Spur, etc; encolure: 14 à 16 1/2. En vente par douzaine seulement. . . . .

.75

Pas de commandes téléphoniques.

FAUX-COLS souples "Kant-Kresse" de Tooke, à l'apparence d'un faux-col empesé; encolure: 13 1/2 à 17. Prix, .35 chacun . . . . . 1.00 3 pour . . . . . 1.00

CAMISOLES et CALEÇONS en balbriggan naturel ou blanc de belle qualité; manches et jambes longues ou courtes; grandeurs 34 à 44 pour camisoles et 32 à 42 pour caleçons; samedi, le morceau . . . . . .79

CRAVATES

UNE VENTE DE 3000 CRAVATES Cravates en soie de fantaisie à pois Polka, rayures, etc. ou en tricot de soie; forme étroite ou à bout flottant; rég. 1.50 à 2.00, samedi, chacune . . . . . .79 ou 3 pour . . . . . 2.25



CHAUSSETTES

1000 paires de CHAUSSETTES en soie et fil de Lille; talon et bout renforcés; nuances: brun, noir, fumée, bleu marin et blanc; pointures: 9 1/2 à 11. Samedi, la paire . . . . . .49 la douzaine . . . . . 5.50

COMBINAISONS genre athlétique en tricot de coton, marque Forsyth; poitrine: 32 à 44. Spécial, samedi . . . . . 1.49

Pour les Amateurs de Tennis

Notre assortiment de raquettes de tennis est très complet; nous avons le modèle pour tous les goûts.

- RAQUETTE "Leader" pesanture: 13 1/2 onces; une bonne raquette pour commençants . . . . . 2.75
RAQUETTE "Columbia" une marque très populaire; pesanture: 12 1/2 onces . . . . . 3.75
RAQUETTE "Climax" de 14 onces; une raquette appréciée des connaisseurs . . . . . 4.95
Autres modèles à 5.95, 7.50, 9.25, 11.75, 15.75.



SPÉCIAUX POUR GARÇONS

JERSEY pour garçons, tissu coton nuance bleu ou brun, manches longues, collet de fantaisie en forme de V couleur faisant contraste. Prix . . . . . 1.29

COMPLETS pour garçons en tweed, nuances pâles, à carreaux devant croisé bonne doublure et bonne confection. Grandeur 33 à 37. Samedi . . . . . 6.50



PORTE-HABITS

PORTE-HABITS (suits case) en fibre, tel qu'illustré; 24 pouces de longueur, spécial samedi, . . . . . 3.95

26 pouces de longueur . . . . . 4.45
PORTE-HABITS en fibres, pour enfants; 14 pouces de longueur; très spécial . . . . . .83

Magnifiques MALLES couvertes en tôle; compartiment à l'intérieur; samedi . . . . . 5.45

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

L.N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.J. Dugal, Directeur-Gérant. 447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.



La Qualité de l'Export Ale la met Hors de Pair

Rien ne remplace la qualité! La Frontenac Export en est la preuve! Sa force, son âge et son bouquet font les délices des connaisseurs.

Incomparable! Sans rivale!



Frontenac Export Ale INDIA PALE